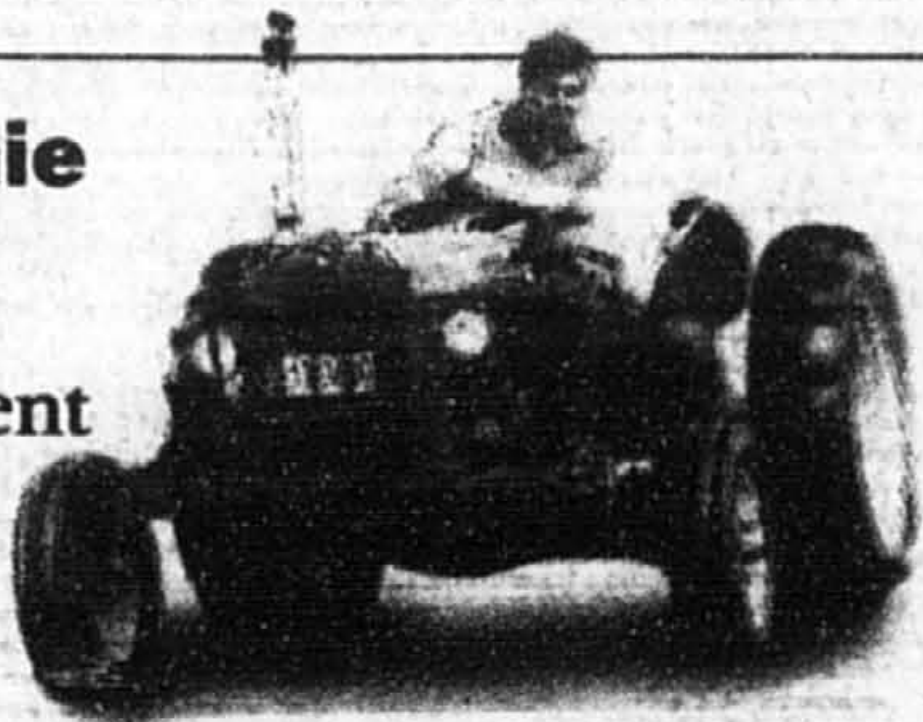


## Économie

Les terres agricoles s'apprécient

page B4



Sortir

Tout en fraîcheur! page C1

Philippe Cantin au Grand Prix d'Angleterre  
Jacques Villeneuve a-t-il carte blanche?

page S6

62

22

page S3

# Les aînés essuient un refus

Insatisfaits de la réponse de Bouchard, ils passent la nuit dans le bureau d'un ministre

CHARLES GRANDMONT

Devant le refus du gouvernement Bouchard de retarder l'entrée en vigueur d'une partie du régime d'assurance-médicaments, une vingtaine de personnes âgées et d'assistés sociaux ont décidé hier soir de sortir les sacs de couchage pour passer la nuit dans les bureaux du ministre André Boisclair à Montréal.

« Je ne crois pas que les aînés et les assistés sociaux acceptent de se faire rabrouer du revers de la main sans plus de considération de la part du premier ministre », a déclaré la présidente de la Coalition des aînés du Québec, Liliane Lecompte. « Ce sont des gens qui bénéficient du supplément de revenu garanti et des assistés sociaux qui se font dire par le premier ministre: 'Je n'ai pas le temps de m'occuper de vous, je m'en vais en vacances.' C'est passablement insultant! » a-t-elle ajouté.

Voir **LES AÎNÉS** en A2

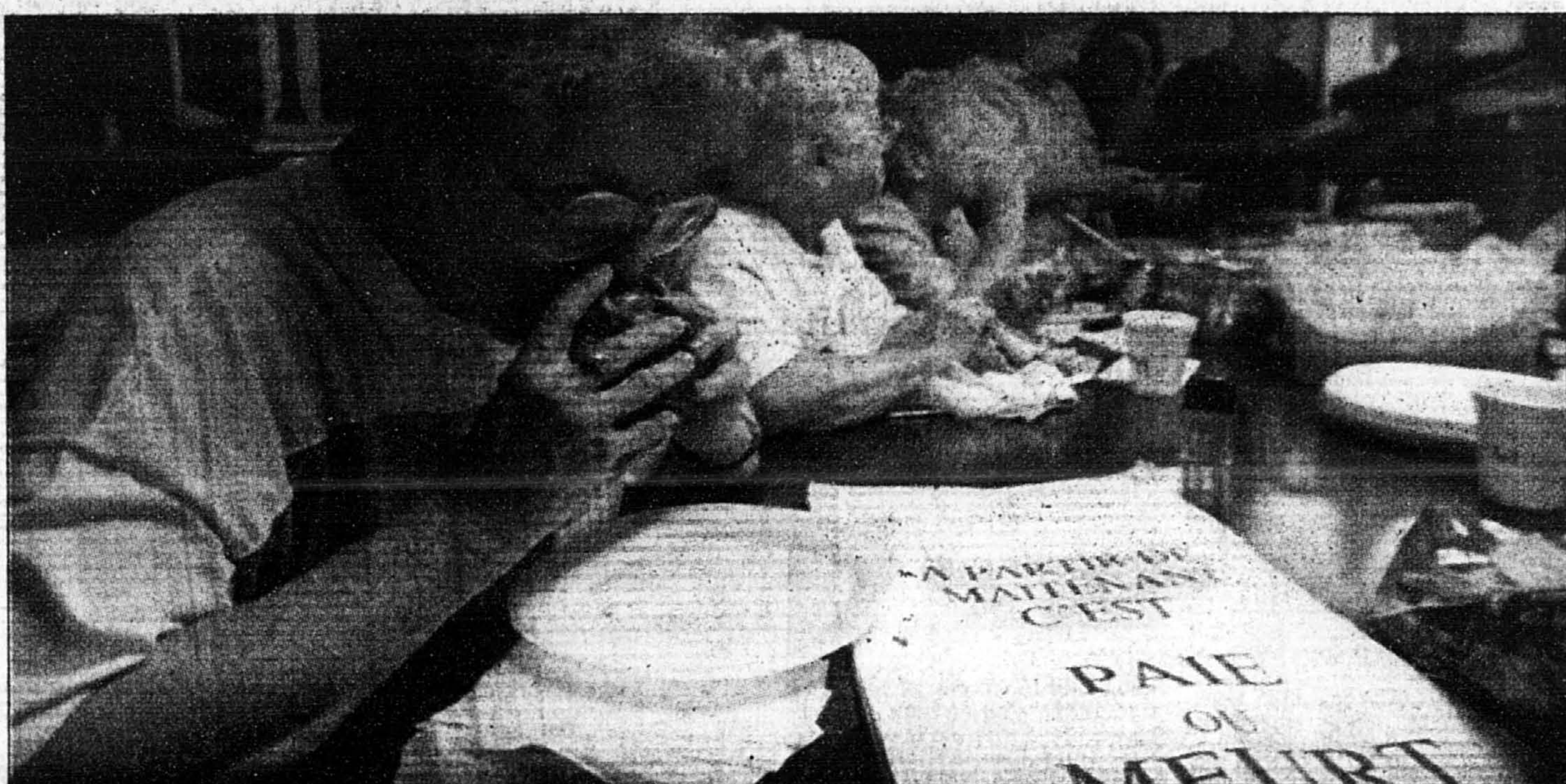


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Les aînés refont leur force alors qu'une longue nuit de camping les attend.

## L'accusé de Sherbrooke est aussi soupçonné du meurtre d'Isabelle Bolduc

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un récidiviste arrêté hier à Montréal pour l'enlèvement et le viol d'une jeune livreuse de pharmacie est aussi soupçonné du meurtre d'Isabelle Bolduc, survenu il y a une dizaine de jours à Fleurimont, localité située au nord-est de Sherbrooke.

« C'est notre suspect numéro 1 », a déclaré Michel Lemay, directeur adjoint de la police municipale de Sherbrooke. Il a ajouté que Marcel Blanchette, un Sherbrookois de 48

ans, allait comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, sous une kyrielle d'accusations.

Les enquêteurs pensent que le suspect a agressé chacune des jeunes femmes puisque, dans les deux cas, il a eu le même réflexe étrange de les forcer à prendre le téléphone pour justifier leur « absence » auprès de leur entourage. Les deux victimes, qui se connaissaient et habitaient le même quartier tranquille, ont aussi croisé le chemin

Voir **L'ACCUSÉ** en A2



Isabelle Bolduc

PHOTO, La Presse

## Essence: les indépendants fourbissent leurs armes

CHARLES CÔTÉ

« On a gagné une petite bataille, mais la guerre n'est pas finie », a déclaré hier en conférence de presse Maurice Maisonneuve, président de l'Association des services de l'automobile du Québec (ASA), qui regroupe les détaillants indépendants d'essence.

M. Maisonneuve craint en effet que la guerre ne reprenne dans quelques semaines au bénéfice à court terme des consommateurs, mais à leur détriment à plus long terme si les indépendants venaient à disparaître.

Selon lui, depuis 1991, le litre d'essence a augmenté de 7 cents,

seulement avec les taxes. Pourtant, il y a cinq ans, le prix de l'essence à la pompe dépassait déjà les 60 cents.

« Si les indépendants n'étaient pas là, l'essence se vendrait 75 cents aujourd'hui », prétend-il.

Une étude du Bureau de la concurrence datant de 1986 identifiait d'ailleurs les indépendants comme une source majeure de concurrence sur le prix de l'essence au Québec.

M. Maisonneuve estime que 600 emplois ont disparu ces derniers jours dans la région de Montréal dans les commerces des distributeurs indépendants.

Voir **ESSENCE** en A2

## Le pouvoir rose prend du galon

Lucien Bouchard nomme cinq femmes sous-ministres

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le pouvoir rose envahit les rangs de la haute fonction publique québécoise. Première historique dans la province, le premier ministre Bouchard a nommé hier cinq femmes aux postes-clés de sous-ministres.

Le tiers des sous-ministres — huit sur vingt-trois — seront désormais des femmes, alors qu'en début d'année, seules deux femmes occupaient ces postes, les plus élevés dans la hiérarchie décisionnelle de la fonction publique.

En effet, Pauline Champoux-Lesage, anciennement sous-ministre adjointe à l'Éducation, accède au poste de sous-ministre des Affaires municipales; Diane Gaudet, auparavant sous-ministre adjointe au développement des régions, devient sous-ministre à l'Environ-

nement. Liette Harvey, qui était secrétaire adjointe au ministère du Conseil exécutif, devient la première femme à occuper les fonctions de greffière auprès du secrétaire général du gouvernement.

Nicole Fontaine, l'ancienne curatrice publique, est nommée sous-ministre des Relations avec les citoyens; Michèle Bussièrès, autrefois déléguée du Québec à Mexico, accède aux fonctions de sous-ministre des Affaires internationales et Monique Bégin, ancienne directrice de la région régionale de la santé de Québec, devient sous-ministre chargée du secrétariat au développement des Régions.

D'autres postes de sous-ministres font l'objet d'un jeu de chaises musicales. Nicole Malo, qui était à la Sécurité du revenu, est nommée sous-ministre au Revenu. Pierre-André Paré, qui occupait jusqu'à présent ce poste, passe à la Santé. Michel Noël de Tilly, qui était secrétaire général associé au conseil exécutif, de-

Voir **LE POUVOIR** en A2



## Netanyahu intransigent

S'adressant aux deux chambres réunies du Congrès, le premier ministre Benjamin Netanyahu a assuré hier qu'Israël était prêt à négocier avec les Palestiniens un règlement final, mais il s'est montré intransigent sur Jérusalem. « Il n'y aura jamais une nouvelle division de Jérusalem, jamais », a-t-il dit avec force, sous les applaudissements d'une bonne partie de son auditoire. « Notre main est tendue à tous ceux qui veulent la saisir », a-t-il dit.

Nos informations en page B3

### INDEX

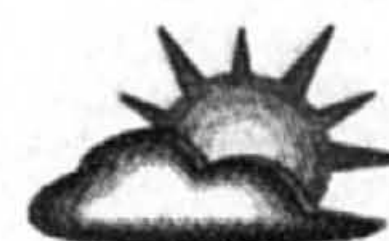
Annances classées	- affaires	B5	Bridge	C13	Horoscope	B14	Quoi faire	C5
- Index	Arts et spectacles	B11 et B12	Décès	C13	Le monde	B3	Sortir	cahier C
- Immobilier	C6 à C11	B11 et B12	Économie	B4 à B10	Loterias	A2 et A9	Tableid Sports	
- Marchandises	Cinéma-horaire	B13	Éditorial	B2	Mots croisés	B15 et S12	- Gilles Blanchard	S5
- Emplois	Télé-horaire	B13	Êtes-vous observateur?	B11	Mot mystère	C13		
- Automobile	Bandes dessinées	B14 et B15			Politique	A8 à A10		

### ÉDITORIAL

Dépoussiérer la politique du blé  
- Frédéric Wagnière  
page B2

### MÉTÉO

Ciel variable  
Max. 23, min. 13  
Cahier Sports,  
page 16



6 21924 98765 1



0\$

Nokia 636  
Également offert  
en bleu, vert,  
jaune et noir.

Obtenez le nouveau Nokia couleur, d'une valeur de 199 \$, sans supplément avec Les loisirs Amigo™. Pour toute information : 1 800 397-9989.

# Cet été, vous en entendrez de toutes les couleurs!

**CANTEL**  
**amigo**

On a toujours besoin d'un Amigo!

## Suites de la page une

## Les aînés essuient un refus

LES AÎNÉS / Suite de la page A1

Lorsqu'ils ont envahi les bureaux du ministre des Relations avec les citoyens vers 10 h 30 hier, les manifestants, qui étaient alors une cinquantaine, ont clairement indiqué leur détermination à ne pas plier bagages tant que le premier ministre ne se serait pas engagé à les rencontrer et à reporter l'entrée en vigueur, prévue pour le 1er août, d'une partie du régime d'assurance-médicaments. À compter de cette date, les personnes âgées et les prestataires de l'aide sociale devront assumer 25 % du coût de leurs médicaments, jusqu'à concurrence d'un montant maximum allant de 83 \$ à 312 \$,

selon leur revenu. La mise en application complète du régime est prévue pour le 1er janvier 1997.

« C'est discriminatoire. Le gouvernement a décidé de mettre à contribution les deux groupes les plus pauvres de la société québécoise pour réduire les coûts du système de santé », a dénoncé Mme Lecompte.

Le premier ministre Bouchard a indiqué hier après-midi qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer les représentants de la coalition de manifestants et que les assistés sociaux et les personnes âgées devaient « s'habituer à cette nouvelle réalité ».

« Il va devoir y avoir une réflexion de la part des personnes âgées. Certaines personnes dans

cette catégorie d'âge ont les moyens de payer leurs médicaments et vont certainement accepter que ça ne soit plus assuré par des gens qui ont moins de moyens », a-t-il ajouté.

« Pourquoi ne pas attendre en janvier? a demandé de son côté le ministre de la Santé, Jean Rochon. Si on faisait moins de compressions sur le médicament ou qu'on attendait plus tard, il faudrait en faire plus et plus vite ailleurs. » Le ministre estime en outre que les personnes âgées et les assistés sociaux ne comprennent pas encore les tenants et aboutissants du régime.

Un représentant du premier ministre est venu rencontrer les manifestants en début de soirée en leur faisant miroiter qu'il y avait de for-

tes possibilités que le premier ministre accepte de rencontrer leurs représentants à son retour de vacances en Californie, au début d'août, mais cela ne les a pas satisfaits.

« Le départ de M. Bouchard de Québec va nous imposer des changements de stratégie, mais on entend rester ici toute la nuit, et peut-être plus longtemps parce que nos deux objectifs restent capitaux », a indiqué la porte-parole de la Coalition pour la survie des programmes sociaux, Jocelyne Gamache. En raison de la grande chaleur qui régnait dans les bureaux du ministre Boisclair, plusieurs aînés ont toutefois dû se résoudre à aller dormir à la maison, en promettant de revenir pour le petit déjeuner ce matin.

## Le pouvoir rose prend du galon

LE POUVOIR / Suite de la page A1

vient sous-ministre de la Sécurité du revenu. Pierre Roy, secrétaire associé au secrétariat du Conseil du Trésor, gravit un échelon et est nommé secrétaire du Conseil du Trésor.

Il y a longtemps que ce remaniement sous-ministériel se préparait: le premier ministre disait hier avoir voulu le faire en même temps que le changement de siège des ministres en mars dernier. Un remaniement qu'il voulait caractérisé par la présence de plus en plus importante de femmes.

« Beaucoup de femmes n'ont pas toujours eu la chance d'être jugées à leur mérite. Ces nominations ont valeur de symbole. Le gouvernement veut marquer le coup pour que tout le monde se rappelle qu'il y a au Québec de plus en plus de femmes compétentes », dit-il, désignant également envoyer « le signal non équivoque d'une volonté de changement au sein de l'organisation gouvernementale ».

## PRÉCISION

■ À la suite d'un article publié dans le cahier Livres du 23 juin, l'ancien député Neil Cameron tient à préciser qu'il est connu comme étant un conservateur à la Margaret Thatcher, Ronald Reagan, Ralph Klein et Mike Harris, plutôt que comme un militant d'extrême droite ou, pire encore, comme un néo-nazi. Prétendre le contraire, souligne M. Cameron, serait une erreur grotesque.

## Du ski derrière un sous-marin!

Agence France-Presse HALIFAX

La Marine a décidé hier de ne pas sévir contre le commandant d'un sous-marin qui avait permis à deux de ses hommes de faire... du ski nautique derrière le bâtiment.

« Oui, cela s'est bel et bien produit », a reconnu un porte-parole de la Marine, Dan Bedell. Les faits remontent à 1994, alors que le sous-marin HMCS Okanagan venait de faire surface dans les eaux chaudes du Gulf Stream, a-t-il ajouté.

« Les deux gars avaient tout simplement décidé qu'ils voulaient essayer quelque chose de nouveau », a-t-il dit, précisant qu'il s'agissait d'une journée de repos.

Attachés à un câble normalement utilisé pour fixer des appareils servant à la détection des navires ennemis, ils s'étaient promenés sur une courte distance avant de s'enfoncer dans l'eau.

## L'accusé de Sherbrooke est aussi soupçonné du meurtre d'Isabelle Bolduc

L'ACCUSÉ / Suite de la page A1

de Blanchette aux environs du même bar.

Blanchette était en libération conditionnelle depuis avril 1994. Selon la police, il est « fortement criminalisé »: on l'a notamment accusé de tentative de meurtre, d'enlèvement, de séquestration, d'intimidation et de vol avec violence. En 1979, il s'était même évadé du pénitencier de Cowansville en prenant deux gardiens en otage.

C'est par hasard que des policiers de la CUM lui ont mis la main au collet dans la nuit de mardi. Alors qu'ils captaient la description du véhicule de la jeune femme sur les ondes de leur radio, ils ont eu la surprise d'apercevoir son Acura Integra noire dans un stationnement du nord de la ville!

Levant les yeux, les policiers ont repéré Blanchette et sa victime, Manon Saint-Louis, dans une cabine téléphonique. Pour ne pas risquer la vie de la jeune fille, les agents ont attendu que le couple remonte dans la voiture avant de l'intercepter.

Figé, Blanchette n'a offert aucune résistance, tandis que Mme Saint-Louis s'échappait de la voiture. En fouillant l'auto, les agents ont trouvé une carabine de calibre 22.

Sous le choc, Manon Saint-Louis a été conduite à l'hôpital, où elle a confié à un médecin avoir été agressée sexuellement. Mais c'est à Sherbrooke qu'elle a dû passer les tests requis pour étayer la preuve de la police (voir autre texte en page A3).

Blanchette a enlevé Mme Saint-Louis en début d'après-midi alors



Marcel Blanchette à sa sortie du poste de police, hier matin à Montréal.

qu'elle lui livrait des médicaments commandés sous un faux nom à la pharmacie Famili-Prix de la rue King Est, à Fleurimont. C'est chez un ancien codétenu, rue Sainte-Famille, à Sherbrooke, que Blanchette a séquestré la jeune femme durant une vingtaine de minutes, avant de prendre la fuite vers Montréal. Des résidents de l'immeuble, dont Mme Francine Dussault, auraient aussitôt alerté la police.

Selon la police, le locataire de l'appartement et ami de Blanchette ignorait tout des desseins de ce dernier.

L'agent Serge Fournier ne sait toujours pas si Isabelle Bolduc et Manon Saint-Louis connaissaient Marcel Blanchette. Chose certaine, le nom de Blanchette n'apparaissait pas dans la liste des « suspects visés à l'origine » par les enquêteurs et la famille d'Isabelle Bolduc.

Blanchette sera accusé d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle sur la personne de Manon Saint-Louis et, si la preuve le permet, du meurtre d'Isabelle Bolduc. La police a refusé de le confirmer, mais il semble que le suspect serait passé aux aveux.

Joint par *La Presse* hier, Marcel Bolduc, le père d'Isabelle, s'est montré soulagé de la rapide arrestation de Blanchette. « Ça m'aide à passer au travers », a-t-il dit. Devant la tournure des événements, M. Bolduc songe à employer les sommes recueillies par la fondation mise sur pied au nom de sa fille pour aider d'autres familles confrontées au même drame. Indigné, il compte aussi faire pression sur les gouvernements pour renforcer la Loi sur les libérations conditionnelles.

## Essence: les indépendants fourbissent leurs armes

ESSENCE / Suite de la page A1

La guerre pourrait maintenant se transporter devant les tribunaux. Les membres de l'ASA devaient se prononcer hier soir sur une proposition de poursuite civile en dommages contre les grandes pétrolières.

En outre, *La Presse* a obtenu une copie de la plainte déposée hier devant le Directeur des enquêtes et recherches du Bureau de la concurrence par sept membres de l'ASA.

Ceux-ci accusent Ultramar, Esso,

Shell, Irving et Petro-Canada de complot pour réduire la concurrence. Après enquête, le Bureau de la concurrence devra décider s'il entamera des poursuites pénales pouvant entraîner une amende de 10 millions.

Dans leurs témoignages écrits, les indépendants accablent Ultramar à cause de ses pratiques commerciales mises en place ces derniers mois. Ils affirment que ces pratiques, maintenant répandues à toute l'industrie, les vouent à la disparition.

Denis Dauray, des Pétroles Maurice à Longueuil, affirme qu'un représentant d'Ultramar, André Girard, lui aurait déclaré le 19 juin dernier que la campagne Valeur Plus « aurait de graves conséquences pour l'industrie des distributeurs indépendants ».

La guerre des prix a forcé M. Dauray à fermer ses deux stations-service le lendemain.

L'audition d'une telle plainte prendra des mois, sinon des années. En attendant, M. Maisonneuve en appelle à la « mobilisation

générale ». Il a aussi prié le ministre d'État des Ressources naturelles, Guy Chevrette, de légiférer pour réglementer l'industrie.

M. Maisonneuve cite l'exemple de plusieurs États américains qui interdisent aux raffineries possédant des stations d'essence de vendre moins cher au détail qu'aux distributeurs indépendants.

Selon le bureau du ministre, M. Chevrette s'en remet au libre marché en espérant que tout le monde ait tiré des leçons de la dernière guerre des prix, la plus féroce jamais vue au Québec.

La Presse

## LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 364  
à quatre chiffres : 2119  
6/49: 11 20 21 26 39 43 Compl. 1  
avec extra: 995934

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, au Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:  
■ à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;  
■ à Brossard: Groupe financier Banque Royale du Canada, mail Champlain, 2150, boul. Lapinière, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 300 donateurs;  
■ à Malartic: Brigade des pompiers volontaires, Ambulanciers Malartic et CJMV Radio, à l'église Saint-Martin-de-Tours, 580, rue Royale, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 500 donateurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Une merveille!

■ L'ancien chemin de halage de bateaux du canal Chambly est une merveille à rouler. Vingt beaux kilomètres de coins champêtres comme de secteurs habités d'une tranquille banlieue entre Chambly et Saint-Jean-sur-Richelieu. Les marcheurs sont bienvenus et tous les services sont offerts, en plus d'une excellente occasion de voir circuler dans les deux sens de nombreux bateaux de plaisance qui font rêver, et de survoler l'histoire d'une voie d'eau qui a marqué l'est du Canada et des États-Unis. Demain dans le cahier Sports.

## QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

## Selon vous, l'interdit du tabac nuira-t-il à l'industrie touristique touristique?

Présentement, cherchez-vous à profiter de la guerre des prix de l'essence?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 70 %  
Non: 30 %

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser

les informations de La Presse et celles des services

de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de

reproduction des informations particulières à

La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour 28-4

Jeudi, 11 juillet 1996

Bell

La Presse

# Montréal métro

L'EXPRESS  
DU MATIN



## Détournement de camion

Un camion-remorque de la compagnie Sanyo a été détourné et son conducteur séquestré pendant une heure, hier soir à Mont-Royal. Les malfaiteurs se sont envolés avec 20 000 \$ d'équipement vidéo qui devait se rendre au Nouveau-Brunswick, laissant le chauffeur ligoté dans le véhicule vidé de sa cargaison à Delson, où il a été retrouvé vers 18 h par la Sûreté municipale locale. Peu après son départ de l'entrepôt Sanyo, situé au 8191, Mountview, le chauffeur d'une quarantaine d'années a été maîtrisé par plusieurs hommes à l'intersection des rues Royal Mount et Devonshire, où il attendait que le feu passe au vert. Pieds et poings liés ainsi que les yeux bandés, le camionneur a noté que ses agresseurs ont fait un arrêt avant de l'abandonner sur la route 132, en face du Canadian Tire de Delson.

## Tronçon à éviter

Les habitués du boulevard La-belle, qui est aussi un tronçon de la route 117, sont priés de prendre note que cette artère conduisant dans les Laurentides deviendra un véritable chantier de construction à compter de lundi. Ces travaux de 3,8 millions se termineront le 1<sup>er</sup> novembre. Ils consistent à réhabiliter des conduites d'égout et d'aqueduc, refaire la chaussée, les trottoirs, les bordures, l'éclairage, les feux de circulation et l'aménagement paysager. La circulation sera maintenue sur deux voies pavées en direction nord et sud pendant toute la durée des travaux. Les résidences ainsi que les commerces demeureront accessibles en tout temps. Les autobus pourront y circuler. Mais la circulation lourde sera détournée sur les boulevards Chomedey et Saint-Martin.

## Coups de feu devant le poste 33

Alertés vers 22 h hier par une série de coups de feu, les policiers du Service de police de la CUM ont retrouvé six douilles sur le côté sud de la rue Ontario, à l'est de la rue Saint-Dominique, devant le poste 33. Vers minuit, la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent étaient fermés entre Saint-Norbert et Ontario, une douzaine d'agents recherchant toujours un suspect. « Quand nous sommes sortis du poste, plusieurs jeunes couraient dans la rue », indique le sergent Michel Lacerte. « Nous avons pris quelqu'un en chasse, mais il a disparu dans un terrain vague. »

## Deux hôpitaux ont préféré retourner Manon Saint-Louis à Sherbrooke

*Santa Cabrini et l'Hôtel-Dieu ont refusé de traiter la jeune victime d'enlèvement et d'agression sexuelle*

MARTHA GAGNON

Des médecins des hôpitaux Hôtel-Dieu et Santa Cabrini ont préféré transférer une victime d'agression sexuelle au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke plutôt que de réaliser eux-mêmes les tests médico-légaux dans la nuit de mardi.

Une décision qui soulève des interrogations. Le ministre de la Santé et des Services Sociaux, Jean Rochon, a déclaré hier qu'une enquête aura lieu pour déterminer si le transfert à Sherbrooke était justifié. « Il semble que quelque chose ait mal fonctionné. Aucune directive n'oblige les hôpitaux à effectuer des transferts. S'il y a des cas où on doit agir avec vigilance et sympathie, ce sont les cas d'agressions sexuelles. »

Pour sa part, le directeur des services professionnels de l'Hôtel-Dieu de Montréal s'est dit navré. « C'est un malheureux malentendu », a expliqué le docteur Michel Garcia, au cours d'un entretien.

Nous n'avons jamais refusé aucune victime. Notre mission nous oblige à offrir des services de prélèvements et de soutien psychologique dans les cas d'agressions sexuelles. Nous recevons 200 cas par année. »

Selon le directeur, la jeune femme n'a pas été refusée à l'urgence mais le médecin a plutôt suggéré qu'elle soit transférée à l'hôpital de sa région. Il ajoute que l'établissement n'a généralement pas à tenir compte du lieu de provenance de la victime. « Si elle se présente à notre urgence, qu'elle soit de Montréal ou non, elle doit recevoir les services », précise-t-il.

### Santa Cabrini

Voici un résumé des faits. Enlevée à Sherbrooke, Manon Saint-Louis a été retrouvée à Montréal, mardi soir. Souffrant d'un grave choc nerveux, elle a été conduite en ambulance à l'hôpital Santa Cabrini, accompagnée d'un policier du poste 44, vers 1 h 30.

En apprenant qu'elle aurait été

agressée sexuellement, le médecin a communiqué avec l'urgence de l'Hôtel-Dieu, un des centres hospitaliers désignés pour recevoir les victimes. Après lui avoir demandé si la jeune femme était de Montréal, le médecin de garde a suggéré à son collègue de transférer la patiente à Sherbrooke étant donné qu'elle habite cette région.

C'est la version donnée par Mme Irène Gianetti, directrice de l'hôpital Santa Cabrini. « Le médecin de notre urgence a alors décidé qu'il était préférable de transférer la jeune femme à Sherbrooke où elle serait entourée de sa famille qui s'inquiétait. Il n'était pas nécessaire que les prélèvements soient effectués immédiatement. » La trousse médico-légale doit être utilisée dans les 48 heures suivant l'agression si l'on veut obtenir des résultats concluants qui serviront de preuve en cour.

Selon Mme Gianetti, l'hôpital Santa Cabrini dispose d'une trousse médico-légale et peut effectuer

les prélèvements. « Étant donné l'état d'anxiété de la victime, le médecin a toutefois jugé préférable de la transférer dans un hôpital où l'on est davantage habitué à recevoir ce genre de cas. »

### Attente injustifiée

Au regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles, on s'explique mal que la victime n'ait pas été accueillie à l'Hôtel-Dieu. « Elle a dû attendre jusqu'au matin avant de subir les tests et pouvoir enfin se laver, déplore Mme Ginette Paiement, porte-parole. Une femme qui vient de subir une agression sexuelle se sent souillée et a un besoin urgent de prendre un bain ou une douche. Il faut intervenir rapidement pour reconforter la victime. »

Elle trouve l'attitude des hôpitaux montréalais injustifiée. « Si elle avait été victime d'une crise cardiaque, elle n'aurait pas été transférée à Sherbrooke. « On a consulté trois hôpitaux, c'est beaucoup trop! »

## Les arbres ou le poteau? Laval a choisi le poteau

*Les panneaux publicitaires de la firme Omni continuent de faire des vagues*

MATHIEU PERREAULT

Les panneaux publicitaires que la Société d'affichage Omni installe sur des terrains de la Ville de Laval continuent de faire des vagues.

Vendredi, une publicité au goût douteux, où on voyait un fumeur assis sur un siège de toilettes, avait été retirée en catastrophe à la demande de la Ville, dont le slogan « Laval... la ville de votre temps » entoure chacun des 44 panneaux.

Hier, Laval a permis à Omni de couper un bosquet d'arbres de 10 mètres qui cachait un des panneaux, au sud-est de l'intersection des boulevards Le Corbusier et du Souvenir.

La Ville estime que ces arbres empêchaient de bien voir le poteau. « C'était des peupliers qui avaient poussé de façon anarchique sur un terrain abandonné depuis une vingtaine d'années », explique Pierre De Cotret, directeur des communications. « Le contrat stipule que rien ne doit cacher les publicités. »

Selon lui, il serait déplorable de juger du bilan environnemental de la Ville sur ce seul cas, alors que de 4 000 à 5 000 arbres sont plantés chaque année. « De toute façon, ils se trouvaient vis-à-vis du boulevard Le Corbusier, qui sera

éventuellement prolongé. S'il y a des arbres sur le chemin du développement de Laval, il faudra les couper. »

Mais le conseiller indépendant Maurice Clermont ne voit pas les choses du même oeil. « Ils auraient pu faire un effort : les arbres étaient là avant le poteau », explique son recherchiste Philippe Guilbeault. « Quand un citoyen veut couper un arbre qui endommage sa propriété, il doit se battre pour pouvoir couper quelques branches. »

Quant au contenu des messages, il sera dorénavant sujet à l'approbation de l'administration Vaillancourt, si Omni juge qu'ils pourraient être inacceptables. « Comme le nom de Laval est associé à la publicité, il est plus compliqué d'en évaluer le ton », indique Carole Robidas, porte-parole d'Omni. « Dans le cas du siège de toilettes, nous avions averti le client que sa publicité pourrait être retirée. »

En plus des 44 panneaux publicitaires, six tableaux électroniques seront installés à Laval, à l'usage exclusif de la Ville. Omni s'est chargée de l'installation des infrastructures, au coût de 1,1 million. Trois autres municipalités québécoises ont signé des contrats semblables.

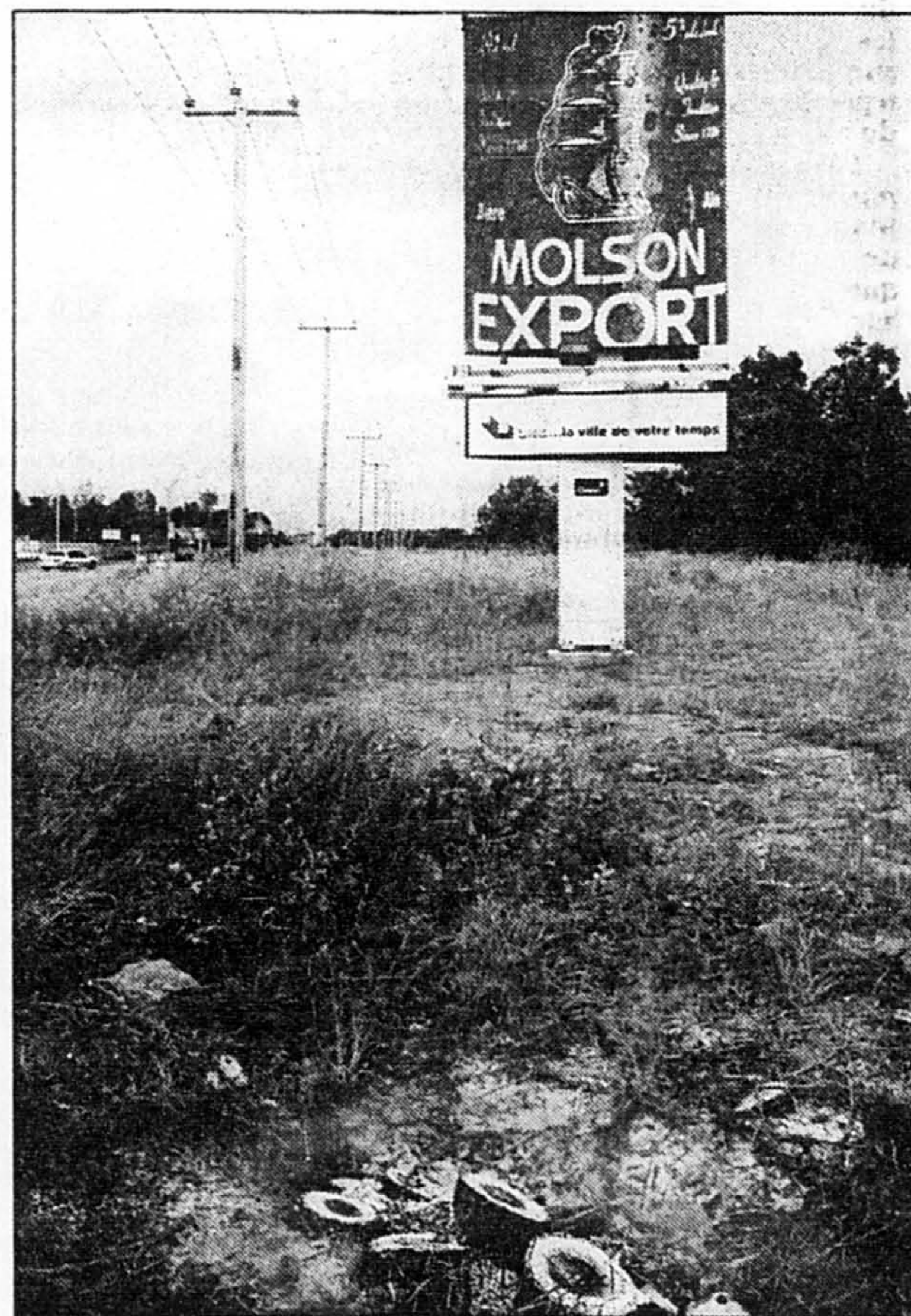


PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, LA PRESSE  
Afin d'assurer la visibilité d'un panneau publicitaire, Laval a autorisé Omni à couper un bosquet d'arbres de 10 mètres dont on aperçoit les souches à l'avant-plan.

# AILES

LES AILES DE LA MODE

jusqu'à

# 50%

de rabais

hommes • femmes • enfants • maison

Marchandise sélectionnée

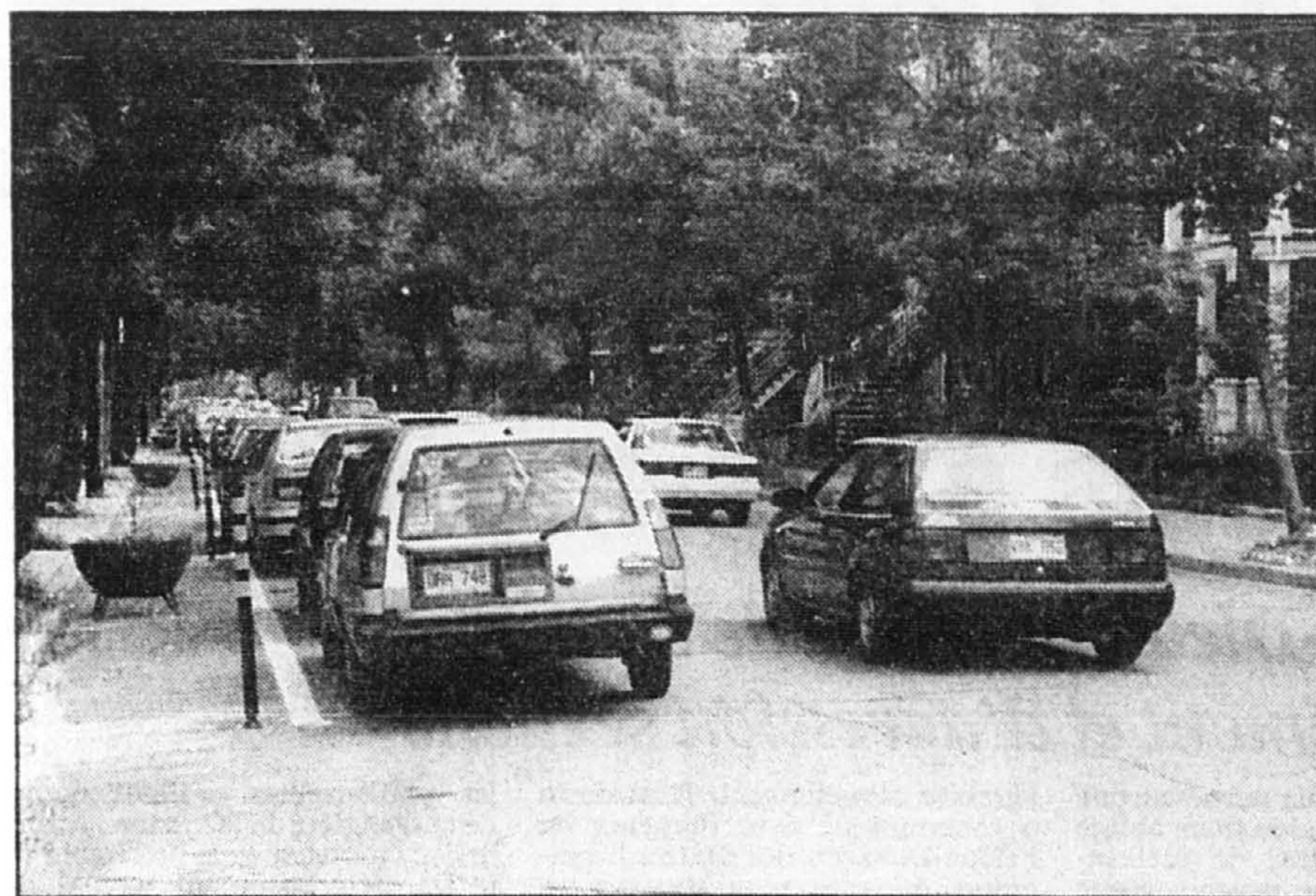


PHOTO PIERRE LALLUMIÈRE, La Presse

## Plus de bacs à fleurs, moins d'autos

Des bacs à fleurs bordent depuis peu l'avenue Christophe-Colomb entre Laurier et Rachel, diminuant de 19 à 15 pieds la largeur de la chaussée carrossable. Réduite à une seule voie vers le sud, l'artère résidentielle devrait voir son débit horaire baisser de 900 à 600 véhicules, ce qui est le but recherché pour respecter la tranquillité des résidents.

## Courtier condamné à verser 1,2 million à un ancien client

MATHIEU PERREAULT

Le courtier montréalais Jules Roy et son ex-employeur, Prudential-Bache Commodities, ont été condamnés à verser 1,2 million à un ancien client peu au fait des pratiques boursières, dont M. Roy a traité le portefeuille de retraite de manière hautement spéculative entre avril 1987 et août 1988.

Rendant l'une des décisions les plus sévères au pays à l'égard d'un courtier en valeurs mobilières, le juge Guy Lebrun note qu'Armand Laflamme et ses deux enfants étaient « mystifiés par le « jeu » de la Bourse », une situation dont M. Roy n'a pas pris la mesure. Pour le magistrat, leur incursion sur le marché boursier a été marquée par « la négligence grossière, pour ne pas dire la duperie ».

Copropriétaire d'une usine de fenêtres de Saint-Apollinaire, M. Laflamme prend sa retraite en 1987, cédant sa part de l'entreprise à ses enfants pour cinq millions. En réalité, seuls 2,2 millions lui seront versés. L'homme de 60 ans, dont la scolarité se limite à la quatrième année, confie à M. Roy un capital de 1,5 million.

Jules Roy change d'employeur en avril 1988, passant de Burns-Fry à Prudential-Ba-

che, où il transfère ses comptes. Le 8 juin, le vérificateur de la famille Laflamme leur apprend « qu'ils sont trop pesants en Bourse ». Inquiète, la fille de M. Laflamme écrit le 15 juillet à M. Roy pour lui demander de ne « jouer » que 500 000 \$ en Bourse. Finalement, le courtier aura engagé 2,5 millions, dont une marge d'un million. En fin de mandat, il ne reste que 1,2 million dans le compte.

L'un des deux experts demandés par la poursuite, Stephen Jarislowski, s'est montré très sévère à l'endroit de M. Roy, le qualifiant d'« incompetent » et sa stratégie d'investissements d'« indéfendable » à cause de la proportion élevée de titres spéculatifs. De même, les commissions de plus de 100 000 \$ lui semblent beaucoup trop importantes. L'expertise de James Crotty, présentée par la défense, conclut que le portefeuille n'avait aucune structure et manquait de diversification, quoiqu'il estime que M. Roy prenait ses directives de ses clients.

Le juge Lebrun a également fustigé le manque d'encadrement des employés de Prudential-Bache, qui a délaissé le Canada en 1991. Quant à Jules Roy, il pratique maintenant en Floride, où il s'est notamment occupé de la chronique financière du mensuel québécois Club Florida Match.

Me Serge Létourneau, du cabinet Lavery de Billy, est extrêmement satisfait du jugement, que les défenseurs veulent porter en appel.

## Le «Grand Frère» Camil Girard écope 10 ans de prison

Presse Canadienne  
CHICOUTIMI

Le fondateur de l'Association des Grands frères et Grandes sœurs du Saguenay, Camil Girard, 37 ans, de Chicoutimi et son complice dans plusieurs crimes de nature sexuelle contre des enfants, Gilles Gagné, 45 ans, de La Baie, ont été condamnés hier à des peines respectives de 10 et six ans de pénitencier.

Les sentences ont été rendues par le juge Rosaire Larouche, de la Cour du Québec, au palais de justice de Chicoutimi.

Les peines d'emprisonnement sont accompagnées d'une ordonnance interdisant aux deux hommes de fréquenter des lieux publics où se trouvent des jeunes de moins de 14 ans, pour les 10 prochaines années.

Girard et Gagné, qui ont reconnu leur culpabilité à plusieurs chefs d'accusation d'agression sexuelle contre des enfants de moins de 14 ans, n'ont manifesté aucune émotion.

Le juge Larouche, après avoir résumé d'abord les événements dans le dossier de Camil Girard, a insisté sur le caractère particulier de sa personnalité, à travers des lettres adressées à des correspondants allemands sur ses préférences et sur le matériel photographique recherché.

Pour la première fois depuis le début de cette affaire, le juge a lu des passages d'une lettre en anglais, dans laquelle Camil Girard exprime ses goûts.

« J'aime de jeunes garçons aux cheveux blonds et je prend tout ce que je peux trouver. Je préfère les garçons de huit à 12 ans. J'accepte de jeunes garçons de cinq à 12 ans avec des adolescents de 13 à 15 ans ou de jeunes garçons de cinq à 12 ans avec des adultes de sexe masculin ou des garçons de cinq à 12 ans avec des animaux. J'aime toutes les formes de perversité impliquant des jeunes garçons et des animaux ».

Dans une autre lettre, en français celle-là, Girard écrit : « J'aimerais aussi en trouver quelques-unes (des photos) à caractère pornographique pour une collection plus complète et parfaite. Si vous connaissez des gens (photographes) qui aimeraient faire de la correspondance, donnez-leur mon adresse et mon nom ou envoyez-moi les leurs. J'aime beaucoup correspondre et faire des échanges avec d'autres photographes car j'ai pu réaliser moi-même de magnifiques photos de garçons très beaux et photogéniques que j'aimerais bien partager avec d'autres en pays étrangers ».

Le juge a rappelé la façon d'opérer de Camil Girard, qui prenait le temps de gagner la confiance des jeunes en les amenant insidieusement à banaliser la sexualité et en présentant certains gestes comme normaux. Il a aussi décrit l'environnement et la décoration de l'appartement comme significatifs.



PROUESSES AUDACIEUSES ET DÉFIS VERTIGINEUX : UNE AVENTURE INÉDITE DANS UN UNIVERS GONFLABLE!

INDOMPTABLE ET REBELLE, RIEN NE L'ARRÊTE! LES MONTAGNES RUSSES EN BOIS ET À DOUBLE VOIE LES PLUS HAUTES DU MONDE!



LaRonde

SENSATION GARANTIE

COBRA

DESCENTE VERTIGINEUSE, VIRAGES SERRÉS, BOUCLE DE 360 DEGRÉS...



LES DINOSAURES ENVAHISSENT LA SCÈNE AU CINÉMA SIMULATEUR.

INFO-GROUPE  
FORFAITS  
d'entrées/groupe  
(514) 935-5161  
1 800 361-8020

Entrée sur le site : 11,41 \$\* (Accès à la Grande Roue, à la Spirale, au Minirall et aux spectacles à entrée libre seulement.) \* Taxes en sus

Pour aller à La Ronde, prendre le métro et l'autobus c'est intelligent. Métro Ile Sainte-Hélène ou Métro 169 - La Ronde (métro Papineau)

MM  
NDEM

Police  
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

sports experts

ROLLERBLADE

de bicyclettes et de patins à roues alignées

[ Samedi 13 juillet ]

(en cas de pluie remis au lendemain)

de 10 h à 18 h

Coca-Cola

olympic

La Presse

NAYA

Parc des Îles de Montréal

Endroit : ÎLE NOTRE-DAME  
(point de départ de la piste de patins à roues alignées, à l'extrémité est du circuit Gilles-Villeneuve)

# Les parcs de Montréal pris d'assaut !



Lucie Lavigne

collaboration spéciale

**O**n jurerait des fourmis. La glacière chargée à bloc, ils sont partout. Qui ? Les pique-niqueurs, cuvée 96. Fini le Cheez Whiz, le saucisson à l'ail, les biscuits Social Thé, la salade de macaroni et le thermos à café.

Dimanche dernier, en patrouillant le parc Angrignon, j'ai eu une révélation : je m'étais toujours offert des pique-niques de misère. BS. Insignifiants. Envie de piquant ? De dépaysement ? D'ambiance de noces à l'italienne ? Facile, suffit de sillonner la ville, de courir ses parcs et de fourrer son nez dans les pique-niques des autres. « Excusez, j'peux goûter à ça ? Vous v'nez souvent ici ? » Je m'attendais à me faire chasser comme un vieux matou de ruelle, tout cotonné. Au contraire : on me retenait par le bout du bermuda. « Restez ! Un peu de

riz au safran ? Une gorgée de maté ? » En prime, j'ai battu un record : faire le tour du monde en une demi-journée.

## Pique-nique à l'indienne

Parc Angrignon, 13 h. Wow ! Quelle vision. Pas de panique. Je ne consomme aucune cochonnerie. Je bois modérément et, pourtant, je croyais avoir des hallucinations. Devant moi, une vingtaine de princesses des Mille et une nuits en train de mitonner un goûter. Pour tout dire, je venais d'atterrir parmi des Indiennes drapées dans leur sari fabuleux. Elles venaient de LaSalle, Parc-Extension, Ahuntsic et leur peau bistrée était bijoutée 22 carats. Coupé dans des soies fuchsia ou turquoise, saupoudré de paillettes et de petits miroirs, leur costume traditionnel semblait encore plus irréel sur le gazon vert Clorets du parc. L'air était épique. Des ailes de poulet grillaient. Sur la table, de la noix de coco et du thé.

En tout, une cinquantaine d'Indiens. Trois générations attroupées sur un même bout de pelouse depuis 10 h. Les hommes d'un côté, une bière à la main (une pose mâle universelle ?), les femmes, de l'autre, les mèmes en retrait. Détail : ils portent le même nom, Patel, puisque tous sont issus du même village. « Les Patel, explique Bharti, 34 ans, ce sont les Tremblay de l'Inde. » Je vois.

Elles étaient au moins cinq ou peut-être sept autour de moi. Rieus,

rougissantes, effarouchées. Ravies de me faire goûter leur poulet au curry, leur riz et leur thé mélangé avec du lait et des épices. Elles avaient entre 20 et 35 ans et leurs maris me regardaient du coin de l'oeil. Amusés.

Confiance : je me sentais un peu comme un ovni parmi toutes ces filles en sari. Elles auraient pu me foutre à la porte de leur petite fête. Woouh ! Non. Elles rigolaient et semblaient adorer répondre aux questions de la fouineuse-qui-débarque-comme-un-ch'vieu-sur-la-soupe.

— Vous n'avez pas chaud ? Vous ne prenez pas le soleil en bikini ?

— Nooooo ! Dans un maillot une pièce, à la limite. Pis, on est déjà bronzées.

— Pas de bière ?

— Nooon !

— À l'occasion, un p'tit verre de vin ou une Corona, me glisse à l'oreille la plus délurée du groupe que je surnomme Bharti-la-yéyé. Complice, elle renchérit : « Ça fait 22 ans que je suis au Québec, j'ai l'droit... »

— On divorce chez vous ?

— Nooon ! Ou plutôt, rarement.

— Vous aimez les T-bones ?

— Jamais !

— Les sports ?

— Ouache !

— Eh bien ! qu'est-ce que vous aimez faire ?

— Des pique-niques...

Et voilà qu'arrive Jagruti, 14 ans. En T-shirt et en short. Elle braque son regard d'encre sur moi.

— Et toi, tu porteras le sari quand tu seras grande ?

Jagruti se tourne vers sa mère, les yeux levés. « Fffff ! Malheureusement », me répond-elle dans un français de lectrice de nouvelles. Impeccable. La rébellion gronde : « MOI, je suis Canadienne maintenant. »

## À la sud-américaine

Même parc. Deux heures plus tard. Un drapeau uruguayen a été planté près d'un saule pleureur. Trois brasiers artisanaux fument comme des volcans. Quatre glacières débordent de côtelettes et de saucisses. Ça sent la bamboula. Une centaine de personnes (de l'Organisation sociale Uruguay) grignotent, boivent, rigolent avec du gras sur les doigts. Bienvenue au pique-nique sauce latino.

— Pardon. C'est quoi la poire avec la pipe dedans ? Je peux goûter sans me faire traîner au poste de police ?

— Bien sûr. C'est le thé qu'on boit chez nous, le maté, m'explique Edison, un Uruguayen catégorie moulin à paroles.

Je pose mes lèvres sur la pipe métallique qui a servi à d'autres... Je plisse le nez.

— C'est amer. Mais c'est bon.

Vous m'auriez dit, hier, que j'allais découvrir et déguster le thé des

Sud-Américains au parc Angrignon, je n'aurais eu qu'une réaction : « Ben wayons donc ! »

## En bordure de la route

21 h. Je traverse le pont Victoria en direction de la Rive-Sud. Me voici parmi une mer de policiers, de gyrophares et de feux de détresse. C'est la fin du monde ? Le tournage de *Police Academy 15* ? Non, c'est l'heure des feux d'artifice Benson & Hedges. Je me faufile jusqu'au parc Marie-Victorin ou, si vous voulez, un terrain vague bordé par la route 132. LE spot gratuit pour zieuter les feux. J'arrive enfin. Le choc : le parc est envahi par une armée de caravanes, d'autos, de fourgonnettes, d'ambulances et même de tracteurs routiers.

Toc, toc, toc. J'essaie de réveiller le conducteur du mastodonte sur 10 roues.

— Pardon, monsieur, vous êtes ici pour assister au spectacle ?

— Yes. I'm from Vancouver, B.C.

— !!!

Tout près, j'aperçois une famille en train de souper sous l'auvent d'une caravane-palace.

— Vous êtes ici depuis longtemps ?

— 9 h ce matin. On voulait la meilleure place. Pendant la journée, on a fait du vélo, on a mangé. Après les feux, on va probablement dormir ici.

Bref, tous les pique-niques sont dans la nature. Même ceux en bordure de la 132...

Serais-tu du genre  
**COMMUNICALTERNARTISTIQUE**  
ou peut-être, un peu  
**FANATICOBUSINESSOLOGUE**  
ou encore  
**TECHNOCRÉATIVILISÉ ?**



À L'ÈRE DU MULTIMÉDIA

... pas de problème, y'a de la place pour toi ...

**MUSITECHNIC**

Créateur du programme collégial «CONCEPTION SONORE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR»  
Reconnu par le Ministère de l'Éducation - permis #49841  
• Prix et bourses • Pratication de l'assurance chômage • Stage  
1717 Boul. René-Lévesque Est, Suite 440, Montréal, Québec, Canada H2T 4J3

(514) 521-2060  
1-800-824-2060

FAX: (514) 521-5153 E-Mail: musitec@cam.org

**Que faites-vous le vendredi matin à 10 h ?**  
**Que faites-vous pour trouver des idées nouvelles ?**  
Que faites-vous pour innover, créer, inventer de nouvelles choses, de nouveaux produits, de nouveaux services ? Alors, venez explorer Internet ! Venez voir comment vous pouvez faire plus d'affaires sur l'Internet ! Venez voir comment vous pouvez inscrire dans une banque de données mondiale des propriétés à vendre, à louer, à échanger, à acheter, à financer ! Venez voir comment vous pouvez grandir avec l'Internet ! Venez voir comment vous pouvez obtenir de l'information de tous les coins du globe ! Venez voir comment vous pouvez acquérir une citoyenneté mondiale ! Venez assister à une démonstration gratuite un vendredi matin à 10 h, au collège Jean-Guy Leboeuf, 5277 avenue du Parc, Montréal (Québec) H2V 4G9. Réservez votre place en composant 277-2117 ou 1 800 361-9972.  
*Vous repartirez enrichi d'idées nouvelles!*

**ROLEX**  
Oyster Perpetual Explorer II  
**KAUFMANN de SUISSE**  
BIJOUX ET MONTRES DEPUIS 1954  
2195 rue Crescent, au sud de la rue Sherbrooke, (514) 848-0595

**LES PLUS GRANDS MAGASINS D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICES EN AMÉRIQUE DU NORD**

# UN CORPS SAIN À PRIX ABORDABLE

**DISQUES 39¢/lb.**

**TRIMLINE**  
1100 TAPIS ROULANT MOTORISÉ **988\$**  
• Inclinaison 15 degrés  
• Vitesse de 0 à 11,5 km/h  
• Affichage: temps, vitesse et distance parcourue  
• Garantie de 3 ans

**PRECOR** **9.25**  
**3488\$**  
Tapis roulant cardiologique  
• Moniteur cardiaque  
• Tapis coussiné ayant une excellente capacité d'absorption des chocs  
• 10 programmes  
• Inclinaison de 15 degrés  
• Test de forme physique  
• Perte de poids

**NORTHERN LIGHTS**  
Banc d'haltérophilie olympique incliné/décliné **29249\$**  
• Ajustable à volonté de 0 à 90 degrés  
• Également offert sans déclinaison, sans les poids et la barre **255,75\$**

**HealthRider**  
Le meilleur de sa catégorie et le plus vendu en Amérique du Nord **588\$**

**ACCESSOIRES CARDIOsport**  
Moniteurs cardiaques  
The Start **88\$**  
Heart Safe **99\$**  
The Partner **118\$**  
• Mesure les pulsations cardiaques  
• Réglages personnalisés avec alarme  
• Montre-ordinateur de vélo **48\$**

**CENTURY**  
SAC LOURD SAC D'EAU **68\$ 98\$**  
27 kg. Peut contenir jusqu'à 24 kg d'eau

**Bicyclettes stationnaires** 2 modèles au choix  
**AEROMOTION 288\$**  
Retrouvez la forme  
• Raffermi et renforce les muscles  
• Réglable, donc facile à entretenir et à transporter  
Vidéo incluse

**POIDS ET DISQUES**  
Haltères 3-40 lb **69\$ lb**  
Ensemble olympique 200 lb **187,22 \$ ch.**  
Tiges pour haltères (filetées ou non) **7,49 \$ ch.**  
Bancs d'haltérophilie  
À partir de **104,99 \$**  
Poids pour chevilles et poignets  
À partir de **10,88 \$ pr.**

**Nous vendons aussi:**  
• Supports à sit-up • Supports à push-up  
• Supports de lecture • Ceintures coussinées  
• Bicyclettes stationnaires, tapis roulants, matériels d'exercices

**AB EX**  
L'exercice pour abdominaux par excellence!  
**118\$**  
Vidéo incluse

**NORTHERN LIGHTS FLEX GYM 988\$**  
Accessoires optionnels  
• Résistance de 180 kg sur les jambes  
• Accessoire pour ramer mollets surélevés

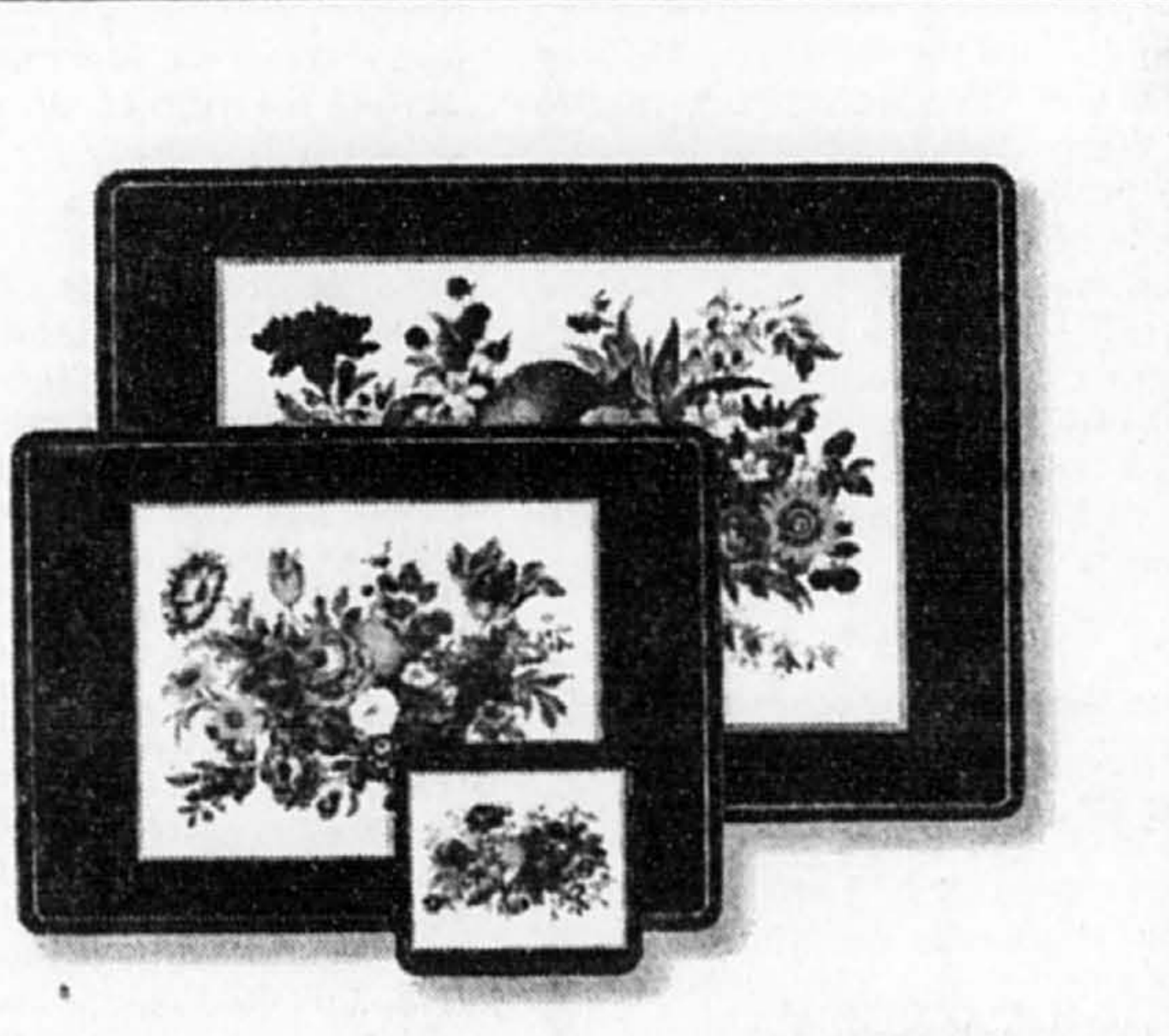
**AUTRES MAGASINS: Toronto (3) • Ottawa • Windsor • St. Catharines • Calgary • Vancouver • New Jersey (É.-U.)**

**LAVAL**  
3215 AUTO ROUTE 440  
688-1440

**WEST ISLAND**  
61A BOUL. BRUNSWICK  
421-2302

**fitness DÉPÔT**  
SUPERMARCHÉS D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICES

\*Financement de 36 mois (plus taxes)  
**HEURES D'OUVERTURE:**  
LUNDI - VENDREDI 9 h - 21 h  
SAMEDI 10 h - 18 h  
DIMANCHE 12 h - 17 h



**30% de rabais sur les ensembles Pimpernel**

Napperons et dessous de verres aux motifs colorés, faits exclusivement pour Birks.



**BIRKS**  
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW PONTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND  
CARRÉFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

## Montréal métro

## Stade du Maurier : un nom qui déplaît à Québec

CLAUDINE HÉBERT

Le ministre responsable du Loisir, des Sports et du Plein air, Rémy Trudel, déplore que Tennis Canada ait donné le nom d'une marque de cigarettes au court central du Centre de tennis du stade Jarry.

La semaine dernière, Tennis Canada a annoncé que la principale attraction du stade Jarry porterait désormais le nom de stade du Maurier. Cette dénomination ne plaît guère au gouvernement du Québec, qui a pris position contre le tabagisme et qui s'inquiète de « l'association étroite entre un fabricant de tabac et une installation sportive ».

Hier après-midi, M. Trudel a d'ailleurs rencontré le ministre de

la Santé, Jean Rochon, et la ministre de l'Industrie et du Commerce, Rita Dionne-Marsolais.

« On devra se revoir pour examiner certaines avenues possibles. Il y a des priorités et des valeurs auxquelles le gouvernement ne saurait renoncer », a-t-il dit.

M. Trudel souligne que la participation financière de du Maurier dans la réfection du stade vétuste, qui vient de coûter 24 millions, est de l'ordre de trois millions. Sensi-

blement « en-deçà de celle des gouvernements du Québec et du Canada, 16 millions » et des quatre millions de la Ville de Montréal. Le dernier million provient de Bell Canada et de la Banque Laurentienne.

Malgré son apport financier, le gouvernement est en quelque sorte coincé : « Nous n'avons aucun recours juridique auprès de Tennis Canada », a souligné M. Trudel.

La présidente de l'Association québécoise des non-fumeurs ne voit pas non plus d'un bon œil le nouveau nom : « Dix mille Québécois mourront dans la prochaine année de l'usage du tabac. On pourra dire que le stade du Maurier sera un monument à leur mémoire. »

Le coordonnateur d'Info-tabac et ancien directeur de la revue *Tennis-Mag*, Denis Côté, a lui aussi dénoncé qu'une partie du stade Jarry fasse l'éloge de la plus importante marque de cigarettes au Canada.

« Quand on est pro-tennis, on est obligé d'être pro-tabac. En agissant ainsi, Richard Legendre, le directeur de Tennis Canada à Montréal, est le plus efficace des valets d'Imperial Tobacco au Canada », a-t-il lancé.

Pour sa part, M. Legendre confie être sensible au dossier sans pour autant être mal à l'aise : « Depuis 17 ans, Tennis Canada est associé à des marques de cigarettes. Nous sommes un peu habitués à ce débat-là.

« Pour nous, il était clair que nous devions commercialiser le stade pour aller chercher les quatre millions qui nous manquaient, a déclaré le directeur de Tennis Canada. Nous avions approché d'autres compagnies pour la commandite du court central, mais elles ont refusé. Nous comprenons l'autre discours, mais actuellement, s'il fallait éliminer les commandites de tabac, il faudrait fermer la ville. »

Rappelons que selon un sondage Environics réalisé pour le compte de la Société canadienne du cancer, 43 % des Canadiens s'opposent au fait qu'on autorise les compagnies de tabac à commanditer des activités sportives et culturelles.

## Les ouvriers sont bien protégés dans le pont-tunnel

MARTHA GAGNON

Des détecteurs surveillent constamment la quantité d'oxyde de carbone dans le pont-tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine pour assurer la sécurité des travailleurs.

« On mesure le taux de CO à l'aide de détecteurs fixes et mobiles », explique M. Bernard Tassé, de la Société d'experts-conseils Pellemon, chargée de veiller à la santé et à la sécurité des ouvriers sur le chantier en plus de coordonner la circulation. Selon lui, le taux d'oxyde de carbone est bien en-deçà des normes.

« Il se situe autour de huit à dix parties par million, alors que la norme maximale est de 35 ppm pour un quart de travail de huit heures, précise-t-il. Le taux peut parfois atteindre 100 ppm lorsqu'un travailleur se trouve près d'un camion. Mais cela ne dure que quelques secondes. Les moyens de contrôle sont très efficaces. Les travailleurs ne respirent pas plus d'oxyde de carbone que les automobilistes, peut-être moins dans certains cas. »

Un puissant système de ventilation assure une bonne qualité de l'air : « Nous utilisons le système déjà existant dans le tunnel, composé de deux immenses tours de ventilation. On peut changer l'air aux deux minutes si le besoin s'en fait sentir, explique M. Tassé. Nous disposons de trois niveaux de puissance. Durant les heures de pointe, nous utilisons la puissance maximum pour réduire le taux de CO provenant des centaines de véhicules. »

Quatre imposantes turbines poussent régulièrement de l'air frais dans les deux tubes (couloirs de service) où circulent des travailleurs. On peut aussi apercevoir des grilles de ventilation à tous les dix pieds dans le pont-tunnel.

M. Guy Bouchard, coordonnateur pour la société Pellemon, précise que le système de ventilation dans le tunnel a été conçu pour répondre à des situations d'urgence, tel un incendie.

« Les travailleurs se sont plaints que la ventilation était même trop puissante et trop fréquente, dit-il. Mais la prudence s'impose et il n'est pas question de modifier les choses. »

Deux inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité au travail effectuent des visites régulières sur le chantier.

« Il n'y a eu aucune plainte jusqu'à maintenant, assure M. Tassé. Les problèmes les plus fréquents sont les maux de dos et les particules de poussière dans l'œil. Aucun accident grave n'est survenu et les travaux avancent rapidement. Nous faisons beaucoup de prévention. Ce matin, par exemple, quatre véhicules de patrouille ont suivi une bétonnière pour assurer la sécurité. »

En plus de la ventilation, les experts se sont aussi préoccupés des concentrations d'amiante dans le matériau utilisé pour la construction du plafond du tunnel.

« Nous nous sommes assurés qu'il n'y avait aucun danger pour les travailleurs », dit M. Bouchard.

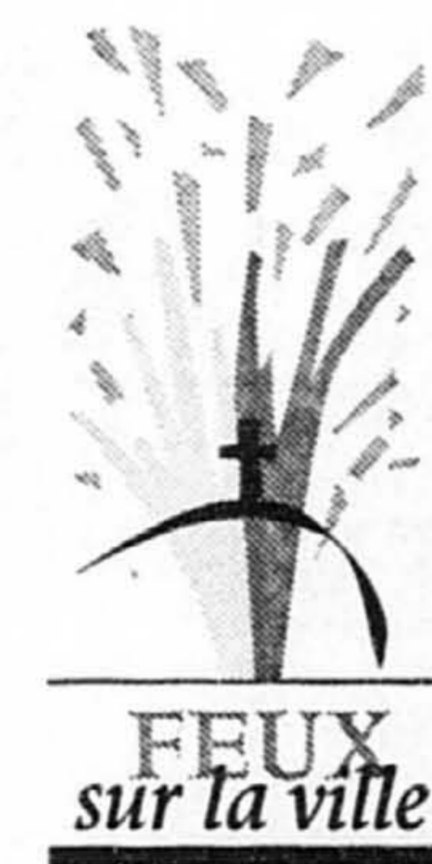
De 200 à 300 ouvriers travaillent sur le chantier sous la supervision de cinq entrepreneurs.

La principale inquiétude demeure la conduite des automobilistes, qui circulent souvent trop rapidement.

## Un feu américain axé sur les mouvements

GEORGES LAMON

L'Américain Eric Tucker se lance encore dans un nouveau défi. Reconnu pour présenter de bons spectacles, il n'hésite jamais à mettre en jeu sa réputation d'artiste audacieux. Et ça lui a toujours réussi.

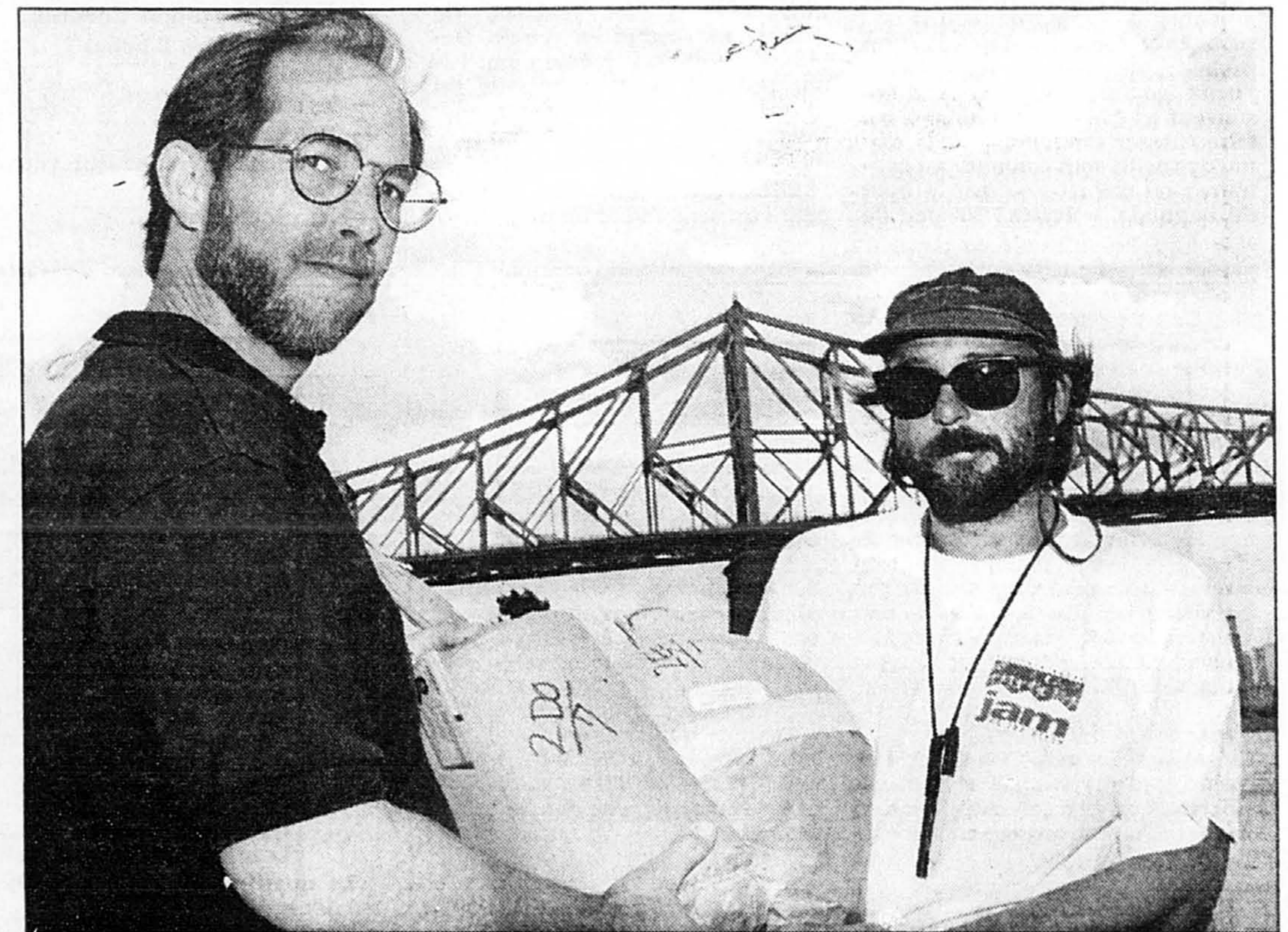


Cette fois, sur une musique « nouveau classique » de Yanni, un Américain d'origine grecque, Tucker s'attaque plutôt aux mouvements. Une musique pleine de rythmes, de variations et aussi de force, très différente certes, mais comme il dit, à la fois « fort intéressante, émouvante et aussi plus orchestrale ». Cette musique est aussi, malheureusement, peu connue du public montréalais.

« Je viens à Montréal pour présenter quelque chose de nouveau avec des techniques particulières de production, des bombes et chandelles expérimentales aux couleurs différentes, dit-il. Je veux aussi apprendre davantage en compagnie des autres artificiers. »

Pourtant, il ne cache pas que son spectacle *Nouveau Classique* de ce soir est « le plus compliqué qu'il ait jamais présenté à Montréal ou ailleurs », à cause d'un système de mise à feu digital extrêmement sophistiqué et un choix de musique inhabituel.

Néanmoins, il peut compter sur son expérience qui lui a valu un palmarès plutôt éloquent : en sept participations, il a remporté plusieurs Jupiter dont celui d'or, en



Eric Tucker tient une bombe de 305 mm fabriquée par la firme italienne de Benito Pagano ; Philippe Giroir, responsable de l'installation des gros calibres, exhibe une bombe japonaise de 305 mm.

1994, pour sa firme (Performance Pyrotechnic Associates), dans un époustoufflant *Rodéo*.

En fait, on doit s'attendre à une démonstration de variations de pièces sur des mouvements qui joueront sur tous les niveaux. Un feu d'ensemble où grosses chandelles, comètes, fusées, gerbes nautiques, grandes roues, bombes palmiers, italiennes et japonaises joueront à s'entrechoquer, si se défier au sol comme dans le ciel. Il battra du reste tous les records du concours en faisant exploser 51 bombes de 305 mm. Il a apporté dans ses ba-

gages 26 mortiers de ce calibre. Les Chinois de Sunny avaient tiré 40 de ces bombes. Assez pour faire trembler La Ronde pendant les 30 minutes de spectacle. Mais Tucker, s'il manifeste cette propension américaine au *greatest*, reste malgré tout l'homme de la qualité plus que de la quantité.

« Nous faisons ce spectacle pour nous et le public de Montréal, assure-t-il, non pour des clients comme Warner, Universal Studios ou les Rolling Stones. Nous le faisons pour nous amuser. À Montréal, on peut tenter des expériences ris-

quées, mais pas avec nos clients ailleurs. C'est là l'avantage de Montréal. »

Si la synchronisation ne pose pas problème, le hic consiste à faire un ensemble bien structuré, bien dosé, de la combinaison musique-pièces pyrotechniques. Il a d'ailleurs conçu son programme sur des tableaux qui s'enchaînent et dont le moteur demeure la musique. Une musique continue et enlevante, où l'on décèlera sans doute des consonances à la fois chinoise et arabe. Une musique qui s'inspirera de la symphonie, reprenant en finale toutes les combinaisons du spectacle.

## Têtes d'affiche

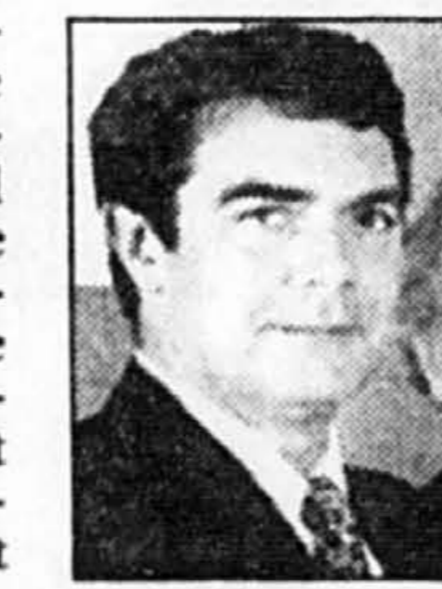


Roland Cyrenne

■ Déclaré Gestionnaire de l'année par la Paper Industry Management Association, Roland O. Cyrenne, de Trois-Rivières, président et chef de l'exploitation chez Kruger, obtient la reconnaissance de sa contribution exceptionnelle, tout au long de sa carrière, au développement de l'industrie québécoise des pâtes et papiers. La lauréat a su faire profiter entreprises et employés de ses talents pour donner un nouveau souffle à des entreprises « en voie de disparition ». Engagé également dans le développement économique des régions (Estrie et Mauricie) où il s'est illustré, il a fait sa marque de multiples manières : parmi les premiers directeurs de la formation de l'industrie des pâtes et papiers ; atteinte des normes ISO ; respect et protection de l'environnement ; inventeur d'un système de transfert de feuille Cyrenne (hausse la vitesse et l'efficacité des vieilles machines à papier)... Il fut de plus activement engagé dans le développement économique et social de son milieu.

■ Plus d'une vingtaine de jeunes Canadiens, élèves du secondaire, ont eu l'honneur d'être salués par le gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc, pour leur contribution extraordinaire auprès de leur communauté. Ils ont reçu une bourse de 40 000 \$ (pour quatre ans) afin de poursuivre leurs études collégiales ou universitaires, dans le cadre du programme des

Bourses Canada Trust. Les 21 jeunes lauréats ont été sélectionnés parmi 2400 candidats. La Bourse Canada Trust pour l'excellence en aide communautaire paie la totalité des frais de scolarité dans un établissement collégial ou universitaire canadien pendant quatre ans (études de premier cycle), verse 3500 \$ de frais de subsistance par année d'études et garantit un emploi d'été chez Canada Trust. Les lauréats québécois sont : Marcel Edwards, de Châteauguay, et Aube Giroux, de Montréal, tous deux du collège Marianopolis, et Véronique Harmignies, de Dorval (collège de Maisonneuve).



Rory Riggs

■ La compagnie pharmaceutique Biomatrix, représentée par son président, Rory Riggs, accompagné de Gilles Ménard, directeur national des ventes, vient de remettre un don de 60 000 \$ au groupe de recherche en rhumatologie-arthrose du Centre de recherche Louis-Charles-Simard de l'hôpital Notre-Dame. Ce don contribuera à la création d'une unité de recherche en arthrose.

■ La campagne radiophonique menée par l'Ordre des denturologistes du Québec, a remporté un premier prix, catégorie santé, à la remise des Prix sur l'impact radiophonique. Ces prix, du Radio Marketing Bureau, en collaboration avec le Bureau de commercialisation de la radio du Québec, visent à reconnaître

la qualité de messages diffusés. Ceux des denturologistes québécois étaient présentés par le comédien Michel Barrette et la narratrice Isabelle Miquelon. De la quinzaine de messages de l'ordre, c'est celui qui dit « Ah ! les bleuets » qui a remporté un premier prix. Des mentions honorables ont été attribuées à quatre autres messages d'intérêt public de l'Ordre des denturologistes.

■ Lise Pettitclerc, ergothérapeute depuis 12 ans au service enfance-famille de l'hôpital Jean-Talon, a remporté (au nom du Comité de coordination de la Table de concertation jeunesse Villeray-La Petite Patrie, dont elle est membre) le prix Léo-Guindon de l'Alliance des professeurs de Montréal. La Table de concertation réunit, depuis 1986, des intervenants du quartier qui ont institué la Semaine du goût de vivre pour prévenir le suicide chez les jeunes.



Robert Turgeon

■ Belle réussite de Robert Turgeon, président de Gazoduc TQM, qui, à titre de président du comité organisateur du plus récent tournoi de golf-bénéfice de la Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher, a pu remettre des profits de 76 000 \$ à Serge Robillard, président du conseil d'administration de la fondation, Jacques Lareau, adjoint au directeur général du centre hospitalier et Jean-Guy Parent,

gouverneur de la fondation et président du comité de la campagne de souscription.



Lionel P. Hurtubise

■ C'est en signalant que près de 90 % de ses jeunes ingénieurs peuvent espérer décrocher un emploi dans les six prochains mois, que MM. André Bazergui et Jean-Paul Gourdeau, respectivement directeur général et président et principal de l'École polytechnique, ont procédé à la collation des grades de 600 bacheliers, de plus de 225 diplômés de second cycle et à la remise de 45 doctorats. Polytechnique a voulu témoigner de ses liens avec l'entreprise, en décernant un doctorat honorifique à Lionel P. Hurtubise, président du conseil de la société Communications Ericsson, pour sa contribution exceptionnelle à l'essor des télécommunications et plus particulièrement pour avoir contribué à développer le premier système téléphonique cellulaire mobile au Canada. Vingt-quatre finissants ont reçu le certificat du Profil DeVinci, dont, sortant du rang pour son stage au Japon, François Coderre. On a aussi rendu hommage à Heidi Ratjen et Wendy Cukier pour leur ténacité, leur courage et leur engagement à la cause du contrôle des armes à feu.

Adressez vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

## Montréal métro

## Un amour à sens unique finit devant les tribunaux

MARC THIBODEAU

Une « brûlante histoire d'amour à un sens » a connu ce qui risque d'être son dernier chapitre hier en Cour du Québec, où Louis Detich, un quinquagénaire follement épris d'une jeune femme de 30 ans sa cadette, a été condamné pour harcèlement criminel.

Comme l'a rappelé hier le juge Louis Legault, cette folle histoire débute vers 1988 lorsque Detich, alors marié et père de deux enfants, remarque une jeune employée d'origine asiatique de moins de 20 ans qui travaille à temps partiel dans un supermarché Steinberg, à Beaconsfield.

Le sourire, le charme et la beauté de l'employée forment un enivrant cocktail pour l'homme aujourd'hui âgé de 58 ans. Lorsqu'elle l'invite finalement « par gentillesse » à prendre un café en sa compagnie et celle d'un autre employé en décembre 1990, il obtient, après avoir insisté lourdement, d'échanger avec elle noms et numéros de téléphone.

La jeune femme accepte aussi à cette occasion de le rencontrer hors de son lieu de travail, mais se ravise rapidement et appelle la femme de Detich pour annuler le rendez-vous. Comme le souligne le juge Legault, elle ne montrera plus jamais par la suite le moindre désir de le rencontrer.

Cela ne refroidit en rien les ardeurs de son prétendant, qui multiplie sur une période de trois ans lettres, cartes et coups de téléphone en se butant toujours à la même résistance. Il tente en vain d'obtenir une rencontre avec sa flamme, qui le fuit et exige d'être laissée tranquille.

La jeune femme est omniprésente dans ses rêves, à un point tel qu'il ne peut plus souffrir son absence. Il finit par admettre sa liaison, qui n'existe « que dans sa tête », à son épouse de longue date dont il finira par divorcer.

## Même un détective...

Malgré les refus plusieurs fois répétés de la victime et l'accueil agressif qu'il reçoit auprès de sa famille, Detich engage en 1993 un

détective privé pour la retrouver après avoir été informé, faussement, de son déménagement.

Le détective, croyant être sur les traces d'une véritable amie de coeur disparue, entre en contact avec la famille et comprend, surpris, la vraie teneur de son mandat. Il répétera à Detich que la femme refuse toujours de le voir.

L'embauche du détective est la goutte qui fait déborder le vase pour la famille de la victime, qui porte alors le dossier à l'attention des policiers.

L'accusé s'étonne lorsque les autorités viennent l'arrêter en 1993 et outrepassent l'année suivante, en cours de procès, l'interdiction que lui est faite de revoir la victime en raison du droit « sacré et fondamental » qu'il a d'obtenir une telle rencontre.

## Un grand romantique

Il est finalement reconnu coupable, en octobre 1995, d'harcèlement et de bris de condition par le juge Legault qui, en prononçant hier sa peine, a indiqué que les analyses psychiatriques réalisées sur Detich avaient révélé une maladie rare, l'érotomanie, en vertu de laquelle le patient s' imagine qu'une autre personne est follement éprise de lui.

Impression évidemment non fondée, dans ce cas, puisque la plaignante, aujourd'hui âgée de 23 ans, a dû suivre une thérapie afin de se remettre du harcèlement dont elle a fait l'objet.

Le juge Legault, qui relève chez Detich les traces d'un « grand romantique », lui a imposé des amendes d'une valeur totale de près de 1000 \$, en plus de le condamner à 125 jours de travaux communautaires pour éviter toute récidive.

Cette peine a été dénoncée comme étant injustement sévère par le principal intéressé, qui s'est vu rappeler alors le calvaire que son « envahissant amour » avait fait vivre à la femme de ses rêves.

Femme qu'il ne pourra d'ailleurs ni revoir ou contacter, a précisé le magistrat, s'il entend éviter une « sévère » peine d'emprisonnement.

## Invité au congrès des Lions, Schwarzkopf boude les médias

CLAUDINE HÉBERT

Le célèbre général Norman Schwarzkopf, qui a triomphé de Saddam Hussein lors de la guerre du Golfe, est à Montréal à l'occasion du 79<sup>e</sup> Congrès international des clubs Lions. Mais chut ! Personne ne doit le savoir. Aucun média ne peut l'approcher, ni même l'écouter parler. De plus, M. Schwarzkopf ne veut pas se faire photographier.

Le nom du général américain à la retraite, dont la venue à Montréal est un secret de Polichinelle, n'apparaît nulle part dans le programme des activités du congrès des Lions. Pourtant, « Stormin' Norman » s'adressera aux 20 000 congressistes ce matin au Centre Molson.

Au congrès, *La Presse* a appris que la visite du général Schwarzkopf ne plaisait pas à certains membres de la direction du club international des Lions. Ces derniers sont d'autant plus agacés par le refus du général de vouloir

rencontrer les médias qu'il s'agit là de la principale condition imposée par le militaire pour qu'il accepte l'invitation de son ami intime, le président international sortant des Lions, l'Américain William H. Wunder.

« La sécurité va même demander aux Lions qui assisteront à la conférence de ne pas prendre de photos ! » a ajouté Pierre-Jean Raymond, porte-parole du congrès.

« Cependant, personne ne comprend l'attitude du général Schwarzkopf. La direction internationale fait valoir la question de sécurité, mais le général n'a reçu aucune menace », précise M. Raymond.

Le discours du militaire retraité, réputé pour savoir étaler ses émotions, portera sur le leadership. On peut d'ores et déjà deviner que ses propos seront fort appréciés par l'auditoire, qui comptera plusieurs Lions... américains.

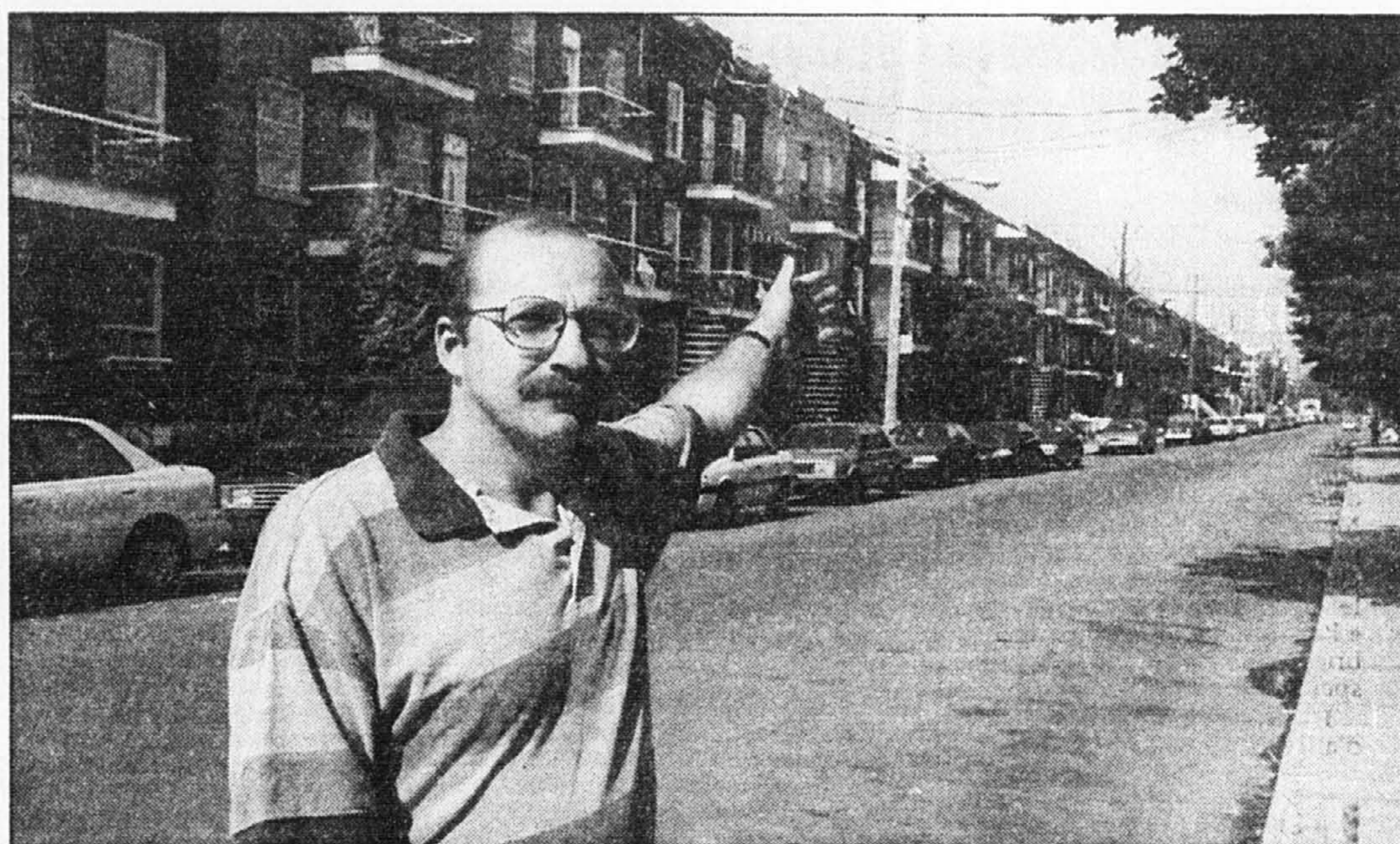


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

L'historien Serge Durlinger, dans la 3<sup>e</sup> Avenue, à Verdun. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, presque tous les anglophones admissibles habitant cette avenue se sont portés volontaires pour aller au front.

## Quand Verdun défiait Hitler

Peu de communautés au Canada se sont mobilisées comme les anglophones de cette ville

## RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Verdun, 1941. À la fenêtre de chaque logement de la 3<sup>e</sup> Avenue, une étoile : un mari, un fils est au front.

« Presque 100 % des anglophones admissibles de ce quartier se sont engagés », raconte, 55 ans plus tard, l'historien Serge Durlinger.

Le quartier dit « des avenues » n'a pas beaucoup changé. Les logements bon marché, cordés et empilés sur trois étages, sont toujours là. Le secteur est toujours pauvre, toujours dénigré par les Verdunois plus aisés. Mais il n'y a plus d'enfants jouant dans les ruelles. Les jeunes parents sont devenus des vieillards. La fébrilité du temps de guerre a laissé place au va-et-vient des berceuses.

« Les gens ont oublié », soupire M. Durlinger.

Oublié que pendant la Deuxième Guerre mondiale, Verdun s'est mobilisée comme peu de villes au Canada. Selon les données compilées par l'historien dans le cadre de son doctorat à l'université McGill, au moins 7000 Verdunois ont porté l'uniforme, dont 6300 ont traversé « de l'autre bord ». Un Verdunois en uniforme sur neuf habitants, c'est plus que la moyenne canadienne de un sur 11, une statistique remarquable pour une ville de cette taille. D'autant plus que Verdun comptait 40 % de francophones.

Jusqu'à 80 % de tous les Verdunois anglophones admissibles se sont engagés, contre environ 25 % des francophones. Cet élan patriotique s'est manifesté particulièrement dans « les avenues ».

« Les gens s'enrôlaient en gangs,



George Beurling (1921-1948), un jeune Verdunois devenu un des as de l'aviation alliée. Une rue de la ville porte d'ailleurs son nom.

raconte Durlinger. Des équipes de hockey, des classes entières se portaient volontaires.»

## God Save the King !

Il faut dire qu'un tiers des anglophones habitant Verdun à cette époque sont nés dans les îles britanniques.

« Tous ont au moins un parent qui est britannique, explique Durlinger. Les jeunes sont élevés avec une photo du roi sur le mur et un cuirassé britannique miniature sur la cheminée.»

Le maire Edward Wilson est lui-même anglais. Son administration ne ménage pas les appels patriotiques.

« Verdun défie Hitler ! » clame une publicité dans le journal local. « Gardez Verdun sur la carte en tant qu'avant-poste pour la victoire de la démocratie ! »

Il n'y a peut-être pas une action des troupes canadiennes à laquelle

ne participent pas quelques Verdunois.

« On croise des gars de Verdun partout, écrit de Hollande le sergent Taylor. Ils combattent au front, construisent des routes, manoeuvrent l'artillerie, conduisent des chars, patrouillent le ciel, nous ravitaillent par bateau.»

C'est dans une gigantesque usine de Verdun qu'ont été fabriquées le tiers des cartouches de calibre 303 utilisées par les Canadiens pendant la guerre. L'usine de la DIL employait 6000 personnes, la moitié des Verdunois.

## Un héros

Et Verdun a donné au Canada l'un de ses plus grands héros de guerre. Qui ? « Si on demandait aux passants, rue Sainte-Catherine, de nommer un héros de la Deuxième Guerre mondiale, 75 % ne sauraient quoi répondre, selon Serge Durlinger. Mais parmi les autres, la plupart diraient George Beurling.»

George Beurling, un des meilleurs pilotes de toute l'aviation alliée ; 27 appareils ennemis abattus en deux mois. Imaginez ! un p'tit gars du Verdun High School !

Mais Beurling est mort il y a presque 50 ans. L'usine de munitions a été transformée en copropriétés. Et les résidents des avenues se bercent. Dans leurs souvenirs.

Serge Durlinger jette un regard triste sur la rue Wellington, où la crise économique a fait l'effet d'un bombardement : « Ce n'est plus la même ville... »

Durlinger, S., « The Patriotism of Local Identity: Verdun, Québec responds to the Second World War ». Texte présenté au congrès de la Société historique du Canada, juin 1996.



VOTRE PETITE ENTREPRISE FAIT-ELLE  
LES FRAIS DES CHÈQUES  
SANS PROVISION DE VOS CLIENTS ?

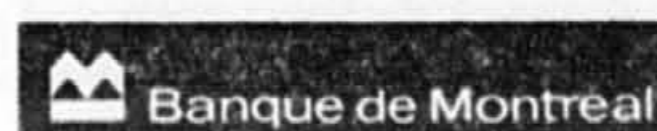
NOS FRAIS AUX PETITES ENTREPRISES:  
Banque de Montréal 0 \$

## LES FRAIS DES AUTRES BANQUES\*:

Banque Royale	3,50 \$
CIBC	4,50 \$
Scotia	4,50 \$
TD	5,00 \$

Vous êtes à la tête d'une petite entreprise. Le chèque d'un de vos clients est refusé. Ce n'est déjà pas particulièrement agréable. Mais certaines banques ajoutent l'insulte à l'injure : elles vous imputent des frais d'administration pour les chèques sans provision de vos clients. Pas la Banque de Montréal. Cessez de payer pour les erreurs des autres.

\*Selon une étude en date du 27 mai 1996 des frais par chèque affichés. Comparaison entre les frais d'administration pour les comptes de petites entreprises de la Banque de Montréal et ceux des autres banques mentionnées.



## Politique

## Nucléaire : Ottawa épaulé l'Ontario pendant qu'il comprime au Québec

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le gouvernement Chrétien, qui se disait incapable le 27 juin dernier de garantir le maintien de plus de dix emplois au bureau d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) à Montréal en alléguant des compressions budgétaires, a annoncé hier un prêt sans intérêts de 100 millions et une subvention de 17,5 millions — dont 12,5 millions proviendront d'EACL — à une compagnie privée de l'Ontario pour la construction dans la province voisine de deux réacteurs nucléaires et d'une usine de traitement d'isotopes.

Pierre Gratton, porte-parole de la ministre fédérale des Ressources naturelles, Anne McLellan, a précisé que le coût total du projet de la compagnie Nordion International Inc. était de 140 millions. Si la facture finale dépasse cette somme, a-t-il ajouté, EACL, société gouvernementale, assumera une partie des excédents.

Nordion, ancienne compagnie de la Couronne privatisée en 1991, produit des isotopes à des

fins médicales. Les installations seront construites à Chalk River, où est situé le principal centre de recherche (2000 personnes) d'EACL, qui exploitera les deux réacteurs.

EACL avait notamment annoncé le 27 juin le transfert à ses bureaux de Toronto d'employés de Montréal, de Saskatoon et du Nouveau-Brunswick. Son autre grand centre de recherche (700 personnes), au Manitoba, est également menacé. Tout indique que le gouvernement Chrétien a décidé de donner à l'Ontario le monopole, ou presque, en matière nucléaire.

Invoquant également les compressions, EACL a recommandé au gouvernement fédéral de se retirer du financement du Centre de fusion magnétique de Varennes, le plus gros projet scientifique jamais entrepris au Québec. Le cabinet a accepté la suggestion et les installations sont en danger.

Le gouvernement a accepté la semaine passée de maintenir les emplois à Chalk River à leur niveau de 1995 jusqu'en l'an 2010.

## Décès d'Allan Singer

Presse Canadienne

Allan Singer, un homme d'affaires de Montréal qui s'est battu jusqu'en Cour suprême pour l'affichage unilingue anglais, est décédé dimanche à l'âge de 84 ans.

De mauvaises affaires, des taxes

et un loyer élevés, et peut-être une loi sur l'affichage trop irritante avaient eu raison de son commerce en 1990. À 45 reprises, M. Singer s'était présenté devant les tribunaux afin de contester la législation linguistique du Québec.

## « Vous ne savez pas ce qu'est la vraie persécution linguistique »

Le président catalan sert une douche d'eau froide à Bouchard

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le président de la Catalogne, Jordi Pujol, a jeté une douche d'eau froide sur le premier ministre Bouchard, hier, en affirmant que les Québécois n'ont jamais, contrairement aux Catalans, réellement connu de persécution linguistique.

Avec ce commentaire qui vient clairement contredire le couplet traditionnel du gouvernement péquiste sur les menaces qui pèsent sur le français, le président catalan dévait nettement de la tendance que le premier ministre Bouchard et son entourage désiraient imprimer à sa visite.

Le premier ministre, qui a pris la parole avant M. Pujol, avait en effet longuement souligné toutes les similitudes qui existent, à son avis, entre les deux peuples. On peut observer certaines ressemblances, concède le président Pujol, mais, contrairement aux Catalans, « vous ne savez pas ce qu'est la vraie persécution linguistique. Heureusement pour vous », a-t-il lancé.

Les Québécois se plaignent-ils donc pour rien ? « Il n'est absolument pas juste de dire que vous vous plaignez pour rien. Si la situation linguistique avait été parfaite, normale, il n'aurait pas fallu tout ce que vous avez fait et vous n'auriez

pas obtenu tous les avantages que vous avez obtenus », a-t-il tempéré un peu plus tard lors d'un point de presse.

Le premier ministre Bouchard, appelé lui aussi à commenter les propos de M. Pujol, a admis que les Catalans avaient eu à faire face à une répression beaucoup plus importante au point de vue linguistique que les Québécois. « Je n'ai jamais été jeté en prison pour mes idées politiques comme M. Pujol l'a été », a-t-il illustré. Le leader catalan a fait deux ans de prison dans les années soixante sous le régime Franco, alors que la langue catalane était totalement interdite en Espagne.

En fin d'après-midi, M. Bouchard précisait cependant qu'à son avis, la menace qui pèse sur le français est tout aussi réelle que celle qui assombrit le ciel catalan. « Les gens qui prétendraient que le français n'est pas menacé au Québec se tromperaient et joueraient à l'autruche », a-t-il affirmé.

Les deux chefs d'État se sont cependant montrés très prudents dans leurs commentaires sur la situation politique de leurs pays respectifs, sans toutefois cacher une certaine sympathie réciproque. « Le Québec a le droit de décider de son avenir », a dit le président catalan.

« Quand un pays a une indépendance totale, la défense de sa langue est plus facile », ajoute-t-il, accolant même au Québec, à la fin du point de presse, le mot « pays ».

Il y a moins de trois mois, pourtant, le président Pujol avait déclaré à un quotidien de Barcelone qu'il estimait enviable la place qu'occupe le Québec à l'intérieur du « fédéralisme asymétrique » canadien.

« Je montre à l'égard du combat du peuple catalan la même sensibilité et le même respect que M. Pujol a montré pour le combat québécois et l'identité du peuple du Québec », a pour sa part déclaré le premier ministre québécois, qui avait peu de commentaires sur la position que réclame M. Pujol pour la Catalogne, un statut de nation véritable, mais toujours au sein de l'Espagne.

Les deux leaders ont signé une entente élargissant les accords de coopération entre le Québec et la Catalogne. Les deux États collaboreront désormais aux niveaux économique, culturel et télévisuel. Le premier ministre Bouchard a même accepté une invitation de son homologue à venir visiter la Catalogne. « Une étape significative dans la coopération », se sont félicités M.M. Bouchard et Pujol.

## Bombardier dans les hélicos

du bureau de La Presse, OTTAWA

Le consortium anglo-italien Westland-Agusta a annoncé hier qu'il associe Bombardier et CAE, ainsi que des sociétés du Manitoba et de Terre-Neuve, à son offre de vendre son hélicoptère Cormorant au gouvernement canadien.

Un porte-parole du groupe n'a toutefois pu préciser quel serait le rôle de Bombardier dans ce projet. Ottawa veut acquérir un appareil

qui est déjà en service pour remplacer les hélicoptères de recherche et sauvetage Labrador CH-113, utilisés depuis 1963.

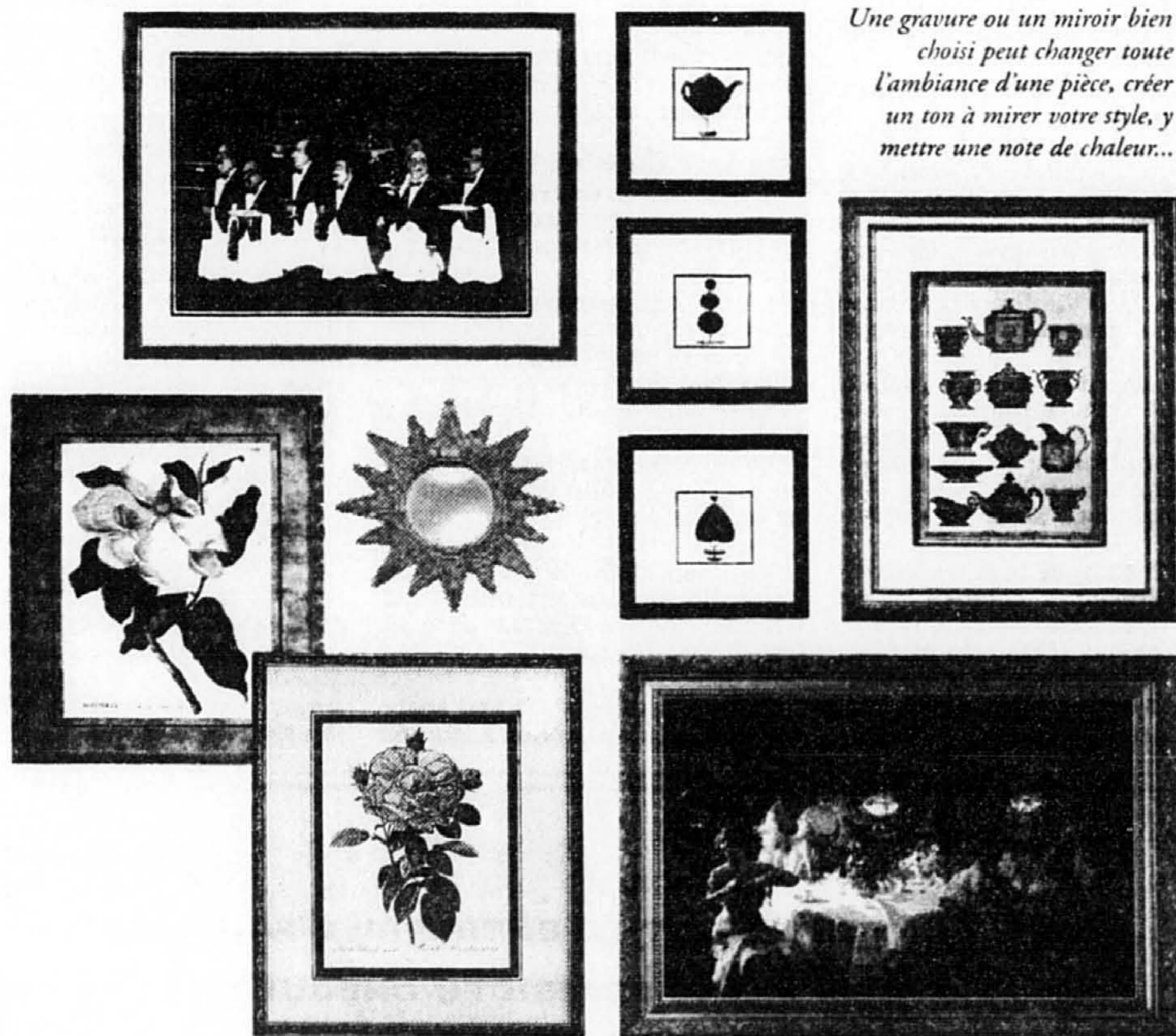
Le gouvernement Chrétien avait annulé à son arrivée au pouvoir le contrat d'acquisition des hélicoptères EH-101, qui avait été signé à l'époque de Brian Mulroney avec le même consortium Westland-Agusta. Ils devaient remplacer les Labrador et un autre appareil à vocation militaire.

De belles expressions!

rabais 20% à 50%\*

sur notre collection entière de gravures et de miroirs!

Voici un petit échantillon de notre sélection éclectique de gravures et de miroirs encadrés qui comprend, entre autres, la Collection galerie, des planches botaniques et des styles classiques et contemporains.



Une gravure ou un miroir bien choisi peut changer toute l'ambiance d'une pièce, créer un ton à mirer votre style, y mettre une note de chaleur...

© 1996 THE BOMBAY COMPANY, INC.

\* La réduction s'applique au prix courant original. Le choix peut varier selon le magasin. Les articles supprimés dernière chance sont offerts jusqu'à épuisement des stocks seulement.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688  
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362  
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987  
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089  
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664  
Les prix de solde sont en vigueur jusqu'au 28 juillet 1996.

La  
Compagnie  
Bombay

VS À 13H35

**SUPER PARTY**  
le dimanche 14 juillet au Stade

Le dimanche 14 juillet, c'est le SUPER PARTY des EXPOS et ça va fêter fort!

Toute la famille est invitée à prendre le terrain d'assaut et s'amuser dès 11 h 30.

- Rencontrez vos joueurs préférés et obtenez leur autographe • Spectacle de sauts à trampoline
- Jeux gonflables géants pour les jeunes
- Animaux, clowns, mascottes...

**MB** C'est aussi la fête de Youppi! Amenez vos tout-p'tits lui souhaiter bonne fête, car les 15 000 premiers jeunes de 15 ans et moins recevront un jeu Mini-Trouble de Milton-Bradley. Du plaisir garanti pour toute la famille.

BILLETS EN VENTE CHEZ ADMISSION\* ET AU 780-1245\* (OU 1 800 381 4585\*).

**100% Expos**

\* Frais de service applicables.

Hydro Québec AIR CANADA  
PRÉSENTENT L'EXPOSITION  
**LES MAGICIENS DU SPORT**



Au-delà de 375 séquences de films.  
Plus de 150 capsules d'anecdotes et d'informations.  
Plus d'une dizaine d'éléments interactifs.

La Presse

Vieux-Port de Montréal

Quai King-Edward (angle de la Commune et Saint-Laurent)  
Tous les jours de 10h à 22h • Info : (514) 286-1305

BILLETS 114 286-1305 ADMISSION

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

Rabais de **4\$**  
LES MAGICIENS DU SPORT  
Vieux-Port de Montréal

Ce coupon donne droit à un rabais de 4 \$ à l'achat de deux billets ADULTES. Valable du lundi au vendredi, à l'exception des lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

Politique

# La loi Helms-Burton frappe une firme canadienne

## Les dirigeants et actionnaires de Sherritt interdits de séjour aux États-Unis

ROBERT RUSSO  
Presse Canadienne, WASHINGTON

Les membres du personnel cadre de la firme Sherritt International ont été avisés hier qu'ils étaient interdits de séjour aux États-Unis, à cause des liens que le géant minier canadien entretient avec Cuba.

L'administration Clinton a ordonné aux fonctionnaires de l'immigration américaine d'empêcher tout actionnaire principal ou directeur de la compagnie, ainsi que les membres de leur famille, d'entrer aux États-Unis, a indiqué un représentant du Département d'État.

Hier, le président directeur général de Sherritt, Ian Delaney, a notamment reçu une lettre du Département d'État. La mesure prendra

effet dans 45 jours. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi Helms-Burton, qui vise à punir les entreprises étrangères ayant des intérêts dans des sociétés cubaines confisquées lors de la révolution castriste.

Les cadres de Sherritt deviennent les premiers à se voir interdire l'accès aux États-Unis aux termes de la loi anti-Cuba. Des représentants de compagnies mexicaines et italiennes avaient reçu un avertissement.

« Ils ont reçu des lettres de la part du Département d'État leur indiquant qu'ils avaient enfreint le Libertad Act et qu'ils ne pourraient séjourner aux États-Unis », a indiqué, sous le couvert de l'anonymat, un fonctionnaire du Département d'État.

Sherritt International exploite des mines de nickel et de cobalt dans l'île de Cuba.

Selon le fonctionnaire du Département d'État, neuf actionnaires et cadres supérieurs de la société ont été avisés qu'ils ne pourraient obtenir de visas d'entrée aux États-Unis.

Un porte-parole du Département d'État, Nicholas Burns, a refusé d'identifier la compagnie visée. Il a cependant précisé que la compagnie pourrait éviter ces sanctions en se débarrassant de ses intérêts cubains.

Le géant minier américain Freeport-McMoran avait déclaré que Sherritt exploitait des mines qui lui avaient été soustraites lors de la révolution cubaine.

Le Canada, le Mexique et plusieurs pays européens ont dénoncé la loi Helms-Burton comme une tentative des États-Unis de forcer d'autres pays à suivre leur politique étrangère.

Le premier ministre Jean Chrétien a annoncé la préparation de mesures de rétorsion, dont la possibilité, pour tout Canadien, de poursuivre une compagnie américaine qui utiliserait la loi Helms-Burton pour attaquer une entreprise canadienne transigeant avec Cuba.

À Ottawa, en fin d'après-midi, le ministre du Commerce international, Art Eggleton, n'avait pas obtenu de confirmation au sujet des sanctions contre Sherritt International.

« Mais, peu importe de qui il s'agit, cela constitue une violation du droit international et de l'ALENA », a-t-il dit.

En réaction, le Canada va continuer à mettre de la pression sur les États-Unis pour les faire reculer sur la loi Helms-Burton, a-t-il ajouté.

M. Eggleton n'a pas évoqué de mesures de représailles particulières dans le cas de Sherritt International. Néanmoins, il n'a pas manqué de dénoncer le « ridicule » de la situation puisque l'interdiction d'entrée s'applique aussi à la famille des gens d'affaires visés.

« C'est totalement ridicule (...) refuser la permission à quelques enfants d'aller à Disneyland n'est relié d'aucune façon à leur sécurité nationale », a-t-il souligné.

## Les touristes canadiens invités à boycotter la Floride

JULES RICHER  
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Oxfam-Canada a pris la tête d'une coalition d'organismes religieux et de développement international pour lancer un appel au boycottage de la Floride comme destination touristique si les États-Unis vont de l'avant dans leur intention d'imposer des sanctions aux entreprises étrangères qui font affaire avec Cuba.

Selon la présidente d'Oxfam-Canada, Marion Dewar, les sanctions américaines vont toucher directement les Cubains ordinaires. Les services de santé, le logement et l'approvisionnement en nourriture vont en souffrir, a-t-elle expliqué, hier, lors d'une conférence de presse.



Marion Dewar

À son avis, les Canadiens ne resteront pas insensibles aux difficultés que les Cubains risquent d'éprouver.

« Je suis certaine que les Canadiens vont reconsidérer leurs projets de vacances cette année, a-t-elle dit. Comment pouvons-nous séjourner en vacances dans un endroit qui adopte une législation illégale menaçant ses voisins et portant de graves préjudices aux Cubains les plus démunis. »

« Vous allez être surpris du succès que va remporter la campagne », a-t-elle ajouté.

Les Canadiens dépensent 1,3 milliard US par année en Floride.

Lundi prochain, le président américain Bill Clinton va décider si le titre III de la loi Helms-Burton, qui prévoit des sanctions contre Cuba, doit être mis en vigueur le 1<sup>er</sup> août. Cette partie de la loi prévoit des pénalités contre les entreprises étrangères qui ont des liens d'affaires avec Cuba.

Réagissant à la possibilité d'un boycottage, le président du Florida Tourism Industry Marketing Board, Barry Kenney, a déploré le fait que son État se retrouve entre deux feux.

« L'industrie touristique de la Floride n'a pas de contrôle sur les lois adoptées à l'échelle nationale », a-t-il affirmé hier dans un communiqué.

« La Floride et le Canada, a-t-il poursuivi, ont tissé des liens très étroits et nous allons nous ennuyer de nos amis Canadiens s'ils décident de ne pas venir nous rejoindre sous les rayons du soleil cette année. »

La coalition comprend également Oxfam-Québec et des organismes représentant plusieurs groupes religieux, dont l'Église unie du Canada et l'Église anglicane du Canada.

Chauds... Les vendredi et samedi 12 et 13 juillet

# Aubaines mystère!

Les magasins la Baie souhaitent la bienvenue aux membres du Club Lions en congrès à Montréal!

**Vendredi et samedi, les aubaines mystère de 10% à 25%**  
s'appliquent aussi aux vêtements et accessoires mode Jones New York et Liz Claiborne à prix ordinaire, de solde et de liquidation  
Dans certains magasins seulement.

Le mégasolde d'entrepôt en magasin se poursuit!  
**30% à 60% de rabais\***  
Vaste choix de meubles de fin de série et de meubles en montre en magasin  
\*Sur nos prix ordinaires.  
**...et ne payez pas la TPS\***  
En vigueur du 11 au 14 juillet  
\*Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS sur nos derniers prix étiquetés. Dans certains magasins seulement.

## 10% à 50% de rabais\*

**30% à 50% de rabais\***  
Superchoix d'articles à prix ordinaire!

**10% à 25% de rabais\***  
Presque tous les articles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation!

**Ne payez pas la TPS\*\*!**

Gros électroménagers de marques nationales à prix ordinaire, matelas et sommiers Home Studio® et Hôtel-Motel.  
\*Détails, exceptions et règlement sur votre carte Aubaines mystère ou sur celle fournie en magasin. \*\*Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.

Liquidation de montures à la Lunetterie la Baie  
Obtenez jusqu'à 70% de rabais sur le prix des montures à l'achat de lentilles à prix ordinaire!  
\*Certaines restrictions s'appliquent.  
La Lunetterie la Baie est exploitée par Tris Coffin.

la Baie  
**VOUS AVEZ LE MEILLEUR**

Une erreur s'est glissée sur la carte Aubaines mystère des 12 et 13 juillet 1996  
On aurait dû lire : Pas de TPS! Gros électroménagers de marques nationales à prix ordinaires; matelas et sommiers Home Studio et Hôtel/Motel.

Le plus grand choix en ville  
**Le Fil de Cuir**  
Centre de valises  
French, Zero Halliburton, Boyt, Andiamo, Lark, Samsonite, Delsey, etc.  
Centre de vente et de réparations autorisé  
550, rue Sherbrooke Ouest ■ 849-0136

**loto-québec** résultats  
**BANCO** Tirage du 96-07-10  
2 4 9 13 18  
19 23 24 27 29  
40 41 44 45 46  
47 48 53 56 59  
NUMÉRO: 995934  
T.V.A. LE SEUL DES TIRAGES  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en vacances, cette dernière a priorité.

## Politique

## Jacques Roy veut se rapprocher du Québec

Le nouvel ambassadeur du Canada à Paris mettra l'accent sur l'économie

MICHEL DOLBEC  
de la Presse Canadienne, PARIS

Le nouvel ambassadeur du Canada à Paris, M. Jacques Roy, veut développer des relations plus étroites avec la Délégation générale du Québec, mais il n'entend pas pour autant traiter d'égal à égal avec elle.

Le Québec est une « composante » du Canada qui a des relations directes avec la France, mais la délégation générale « représente une

province » et « ne peut être traitée comme une autre ambassade », a rappelé M. Roy après avoir présenté ses lettres de créances au président Jacques Chirac à l'Élysée.

Le ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette, a assisté à l'entretien, qui a duré une quinzaine de minutes. La question québécoise n'y a été évoquée que « très indirectement », a indiqué l'ambassadeur.

Au niveau politique, M. Roy souligne qu'il lui sera évidemment « plus difficile », dans la mesure où les objectifs de chacun « divergent », de travailler avec la Délégation générale du Québec. En revanche, dans les dossiers économiques, dont Ottawa et Québec ont tous deux fait une priorité, il souhaite développer une « collaboration étroite » avec les Québécois de la rue Pergolèse, et avec le délégué Marcel Masse, une veille connaissance.

« Si on veut doubler les échanges économiques entre la France et le Canada d'ici l'an 2000, comme l'a souhaité le premier ministre Juppé, il faut que tout le monde travaille ensemble », a-t-il dit. D'autant qu'il a pu constater, pendant les deux années qu'il vient de passer à Bruxelles comme ambassadeur auprès de l'Union européenne, que les investisseurs d'Europe « veulent investir au Canada mais ont des hésitations face au Québec ».

Ron Irwin  
accueilli par  
des griefs chez  
les autochtonesMANON CORNELLIER  
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Le ministre des Affaires indiennes, Ron Irwin, parle bien, mais n'agit pas comme les autochtones le souhaitent, a soutenu hier le grand chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, à la suite d'un échange houleux entre le ministre et certains chefs indiens.

Le ministre, qui venait annoncer à l'Assemblée des premières nations l'affectation de 98,5 millions de plus pour les systèmes d'épuration et d'approvisionnement en eau, s'est fait accueillir par une série de griefs.

« Le problème, c'est que les politiques du gouvernement, y compris la vôtre sur nos droits inhérents, vident de leur sens vos déclarations (encourageantes) », a commenté le chef Mercredi.

Un des problèmes, selon lui, c'est que le gouvernement se garde toujours le pouvoir d'intervenir dans les affaires autochtones et refuse de leur accorder des territoires suffisants pour assurer leur développement économique.

Mais lui-même a eu droit à une déception puisqu'il n'a pas réussi à faire endosser sa politique en faveur de la souveraineté. Les chefs ont préféré soumettre sa proposition à leurs communautés avant d'en rediscuter lors de leur réunion annuelle de l'an prochain.

Devant les chefs, M. Irwin a tenté de montrer sa bonne foi en écorchant les provinces au passage. Il a endossé le projet de casino de Kahnawake en disant qu'il s'agissait « d'un besoin ». Le chef Joe Norton a pris cet appui avec un grain de sel.

Il a rappelé que le ministre avait déjà pris cette position par le passé tout en refusant d'exempter les bandes indiennes de l'application de l'entente fédérale-provinciale de 1985 sur le jeu.

M. Irwin s'en est aussi pris très durement au gouvernement ontarien pour son inaction dans le dossier autochtone. « C'est une... de honte », a-t-il lancé après avoir avoué son impuissance.

La faim  
considérée  
comme un  
grave problème

## SONDAGE GALLUP

Les deux tiers des adultes canadiens (65 %) croient que la faim au pays est un problème très grave (18 %) ou assez grave (47 %). Les résultats obtenus lors de ce sondage Gallup sont plus élevés que ceux de l'an dernier. Alors, 61 % des Canadiens voyaient la faim comme un problème très grave (20 %) ou assez grave (41 %) au pays.

Vingt-six pour cent des personnes interrogées pensent que la faim au Canada n'est pas un problème trop grave, une légère hausse par rapport à l'an dernier (25 %), tandis que 7 % pensent que ce n'est pas vraiment un problème grave, en baisse comparativement aux 10 % du précédent sondage. Deux pour cent des Canadiens n'ont pas d'opinion sur la question.

Bien qu'une majorité d'habitants de chacune des régions du Canada voient la faim comme un grave problème, ce sont les Québécois qui sont le plus préoccupés par la question. Soixante-dix-sept pour cent d'entre eux ont l'impression que la faim chez les Canadiens est un problème très grave (20 %) ou assez grave (57 %), comparativement à 69 % des résidents des Maritimes, 60 % des Ontariens et des résidents des Prairies et 57 % des résidents de la Colombie-Britannique.

De même, les Montréalais sont de loin les plus préoccupés par la faim au Canada, chez les résidents des trois villes les plus importantes du pays. Soixante et onze pour cent d'entre eux croient que la faim est un problème très grave (16 %) ou assez grave (55 %), tandis que 58 % des Torontois et 55 % des Vancouverois partagent leur opinion.

L'institut Gallup a aussi demandé aux Canadiens de déterminer le degré de responsabilité que plusieurs groupes et institutions devraient avoir dans la résolution du problème de la faim. Soixante pour cent des personnes interrogées ont répondu que les gouvernements, plus que tout autre organisme, groupe ou institution également mentionnés, devraient jouer un grand rôle à cet égard. En fait, 89 % des Canadiens pensent que les gouvernements devraient au moins en partie contribuer à régler le problème.

LA MAISON  
DE L'ARBRE

## Les arbres se racontent.

L'arbre porte en lui les traces de notre passé et les semences de notre futur. L'écouter raconter son histoire, c'est apprendre mille choses sur nous-mêmes, nos aïeux, nos descendants.

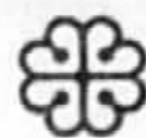
Découvrez ses caractéristiques biologiques, son rôle essentiel dans l'écologie et dans l'économie. L'exposition permanente «Au coeur de l'arbre», une invitation à écouter les arbres.

DÈS LE 12 JUILLET

JARDIN BOTANIQUE  
DE MONTRÉAL

Renseignements: 872-1400

La Ville de Montréal remercie ses promoteurs et partenaires de leur implication dans la réalisation de LA MAISON DE L'ARBRE.

Bureau fédéral de  
développement régional  
(Québec)MONTRÉAL  
c'est toi ma ville!Gouvernement du Québec  
Ministère des  
Ressources naturellesL'ASSOCIATION  
DES INDUSTRIES  
FORESTIÈRES  
DU QUÉBECRONA  
DISMATOrdre  
des ingénieurs  
forestiers  
du Québec

Réseau le Canada - The Canada

# Hydro a versé 12 millions pour rien à une société américaine

ANDRÉ NOËL

Hydro-Québec a versé près de 12 millions de dollars à la société américaine Indeck Energy Services pour une centrale au gaz qui devait être construite à Hull, mais qui ne l'a pas été et ne le sera pas avant longtemps, a appris *La Presse*.

À la fin d'avril, Hydro a remis 11,6 millions à Indeck. Les négociations se poursuivent. La somme totale pourrait s'élever à 12,7 millions.

Cette dépense importante s'ajoute à beaucoup d'autres faites dans le cadre du programme de production privée d'électricité, étudié depuis un an par une commission d'enquête dirigée par le juge François Doyon.

L'affaire remonte à 1991. La direction d'Hydro-Québec pensait manquer d'électricité avant la fin du siècle. Sans procéder à un appel d'offres, elle s'est engagée auprès d'Indeck à lui acheter l'électricité d'une centrale privée à Hull. Le contrat ne contenait pas de clause de retrait.

Indeck a entrepris des démarches pour construire une centrale au gaz naturel d'une puissance de 139 mégawatts, dans un espace vert situé sur les rives de l'Outaouais, derrière des bâtiments de l'Université du Québec. La compagnie devait tirer 90 % de ses revenus de la vente d'électricité à Hydro, et 10 % de la vente de vapeur à deux papeteries voisines.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a statué que la centrale allait créer des nuisances importantes si elle était construite à l'endroit retenu. Le ministre de l'Environnement de l'époque, Pier-

re Paradis, a demandé au Conseil des ministres d'accepter le projet quand même, ce qui fut fait.

Dès 1993, Hydro-Québec s'est aperçue qu'elle n'aurait pas besoin de l'électricité d'Indeck avant longtemps. L'année suivante, la compagnie acceptait de reporter la mise en service de la centrale, moyennant le paiement des frais encourus. « Nous faisons les paiements sur la présentation de factures », a indiqué Steve Flanagan, porte-parole d'Hydro.

L'Association des citoyens pour la protection des rives de l'Outaouais a rappelé cette semaine qu'elle a toujours contesté la sagesse de construire une centrale au gaz privée, dans un espace vert, pour vendre de l'électricité à Hydro-Québec.

Jean Simard, porte-parole d'Indeck au Québec, a dit que la compagnie a été une pionnière et qu'elle a partagé avec Hydro-Québec sa vaste expérience dans le secteur de la production au gaz naturel. M. Simard nous a transmis une liste, qui montre que cinq des sept projets sous contrat de cette compagnie de l'Illinois se trouvent au Québec.

Indeck a signé des contrats avec Hydro pour produire de l'électricité non seulement à Hull, mais aussi à Montréal-Est (216 MW), Témiscaming (146 MW), Pontiac (9,9 MW, avec du bois) et Senneterre (25 MW, aussi avec du bois). M. Simard a indiqué que les représentants de la compagnie seront appelés à témoigner devant la commission Doyon d'ici à la fin de l'été. La commission veut savoir entre autres pourquoi Hydro-Québec s'est engagée à acheter autant d'électricité.

# Une famille contrainte d'abandonner sa poursuite ?

MARC THIBODEAU

Dur contrecoup cette semaine pour une famille d'origine guyanaise établie à New York qui poursuit en Cour supérieure Hydro-Québec, SNC-Lavalin et la municipalité de Rawdon pour 850 000 \$ afin d'obtenir compensation pour la mort de deux enfants, noyés lors d'un séjour de camping au Québec.

Afin d'assurer leurs honoraires au cas où les plaignants perdraient leur cause, les avocats de la défense ont obtenu, il y a deux mois, comme le permet la loi lorsque les demandeurs ne sont pas des résidents du pays, qu'ils versent une caution, fixée à 9000 \$.

Une somme de loin trop importante pour la famille Itwaru, qui ne disposerait pour vivre que du modeste salaire du père des victimes, soit 175 \$ par semaine.

Hier, une tante des deux garçons noyés, Rekha Chelvanayagam, a indiqué à *La Presse* que tous les efforts possibles avaient été faits afin de recueillir la somme demandée, mais sans résultat. L'argent n'a donc pu, comme l'exigeait le tribunal, être versé en début de semaine. De telle façon que la famille envisage maintenant avec appréhension de voir sa poursuite rejetée. « C'était très difficile déjà de perdre deux fils. Ce nouveau problème ne

vient qu'aggraver la situation. La mère ne cesse de pleurer », a précisé Mme Chelvanayagam.

Selon la déclaration de la poursuite déposée en Cour supérieure en 1995, l'accident mortel s'est produit en juillet de cette année-là alors que la famille Itwaru était de passage au Québec pour rendre visite à des parents.

Pendant son séjour, le groupe s'est rendu à Rawdon où il a installé son campement à proximité d'un cours d'eau. Le lendemain, les deux victimes s'y baignaient lorsque le courant est subitement devenu beaucoup plus violent en raison, semble-t-il, de l'ouverture des vannes d'un barrage voisin.

Le plus jeune des enfants, Suriynauth, tiré de l'eau grâce à l'intervention d'un parent, devait mourir trois jours plus tard. Son frère Gobin a pour sa part été déclaré mort à son arrivée à l'hôpital.

Afin de couvrir les frais d'hospitalisation, le coût des funérailles, les frais d'avocat, etc., Mme Chelvanayagam soutient avoir déboursé, pour venir en aide à ses proches, plus de 5000 \$, auxquels s'ajoute une somme toujours impayée de près de 10 000 \$ que la famille Itwaru craint de ne pouvoir payer si la poursuite devait finalement être rejetée.

# Trois façons abordables de goûter la qualité Toyota.



Paseo à louer pour seulement

# 266\$\*

par mois/48 mois

AUCUN COMPTANT

- moteur 1,5L, DACT à 16 soupapes
- deux rétroviseurs à télécommande
- groupe d'instruments complet
- ouverture télécommandée du coffre/panneau de réservoir
- coussin gonflable côté conducteur
- barres stabilisatrices avant et arrière
- suspension à calibrage sport
- radiocassette AM-FM à quatre haut-parleurs



Corolla SD à louer pour seulement

# 218\$\*

par mois/48 mois

AUCUN COMPTANT

- poutrelles de protection latérales
- direction assistée
- pare-chocs de couleur assortie
- glaces teintées
- moquette intégrale
- transmission automatique
- sièges baquet inclinables
- dégivreur de lunette arrière
- moteur 1,6 L, DACT à 16 soupapes
- ouverture télécommandée du coffre/panneau de réservoir



Camry DX Plus à louer pour seulement

# 336\$\*

par mois/48 mois

AUCUN COMPTANT

- transmission automatique
- climatiseur
- groupe assisté
- régulateur de vitesse
- glaces teintées
- tableau de bord avec garnitures en bois
- système d'accueil sans clé
- deux coussins gonflables
- tapis sur mesure
- filet de rétention dans le coffre
- radiocassette AM-FM stéréo haut de gamme à 4 haut-parleurs

LA RUEE ESTIVALE

Offres d'une durée limitée se terminant le 31 juillet.



Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux

# TOYOTA

**CRÉDIT TOYOTA** Profitez des programmes de financement et de location Toyota offerts chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de crédit de Crédit Toyota uniquement aux clients admissibles et seulement sur la Paseo, la Corolla SD et la Camry DX Plus 1996 neuves, vendues et livrées avant le 31 juillet 1996. \*En fonction d'une location de 48 mois, sans comptant initial. Le dépôt de garantie remboursable de 275 \$ (Paseo), 225 \$ (Corolla SD) et 350 \$ (Camry DX Plus) et le premier paiement sont exigés au moment de la livraison. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Paseo CCS3HM-AA avec boîte manuelle 5 vitesses, montant total de la location 12,768 \$, prix de l'option d'achat 7,302,96 \$. Corolla SD BA01EH-BA : montant total de la location 10,464 \$, prix de l'option d'achat 6,896,31 \$. Camry DX Plus BG12KP-CA : montant total de la location 16,128 \$, prix de l'option d'achat 12,879,65 \$. Le prix de l'option d'achat et le montant de la location sont basés sur un maximum de 90 000 kilomètres. Des frais sont applicables pour les kilomètres excédentaires, de 7 \$/km pour la Paseo et de 10 \$/km pour la Camry. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Frais d'immatriculation, d'assurance, taxes applicables, frais de transport et de préparation en sus. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

# Des couleurs gagnantes!

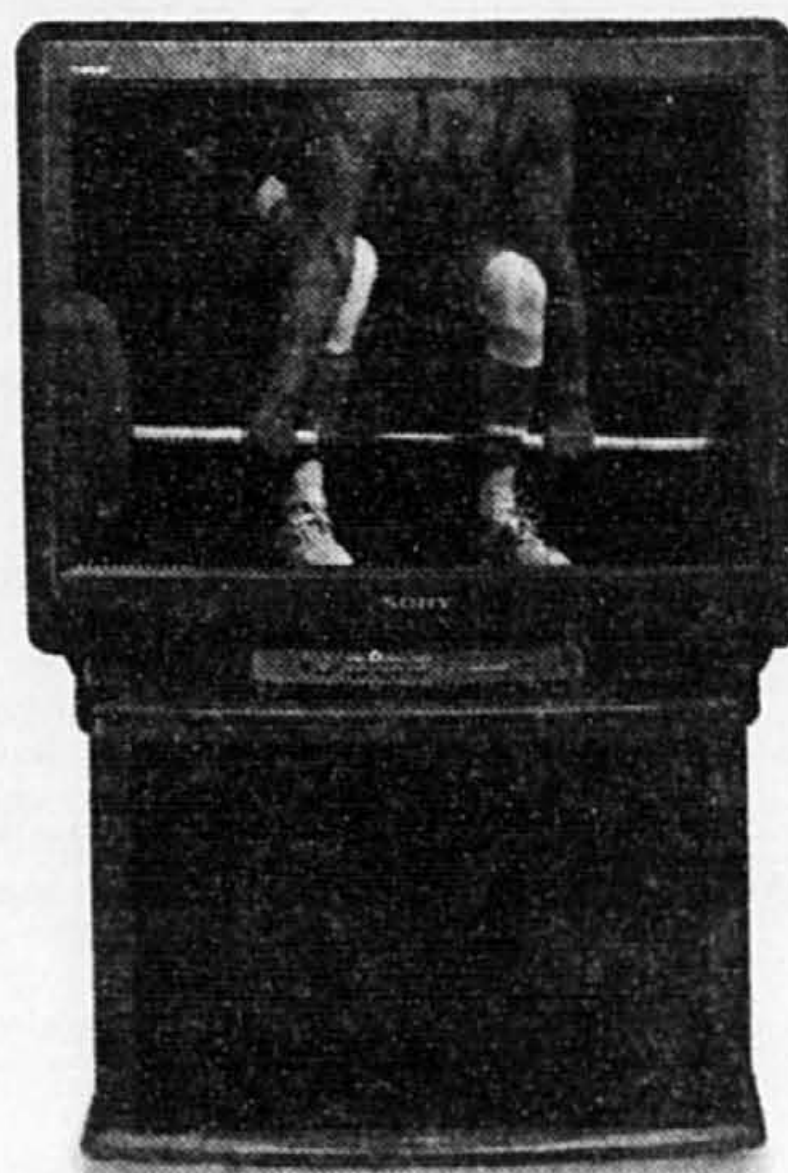
Trinitron®

Voici le Sony qu'il vous faut pour visionner tous les faits saillants des jeux olympiques à Atlanta! Moniteur/récepteur stéréo 37 po Trinitron avec affichage à l'écran du menu de mise en fonction, service de données prolongé, système de blocage deux canaux, prise ligne de sortie audio variable, décodeur affichant à l'écran les textes pour les malentendants et télécommande universelle.

1299<sup>99</sup>

KV32S20

Représenté sur base en option. SU32S20 1999.99



# Videoscope®



Le processeur vidéo BICMOS de ce téléviseur Videoscope 46 po de Sony, règle automatiquement la qualité de l'image et l'équilibre des couleurs pour chacun des trois tubes à rayons cathodiques (XBR™). Cette technologie contrôle 11 paramètres différents pour régler la précision, la luminosité, les couleurs et les contrastes des images. Syntonisation image-sur-image (un syntonisateur), ambiophonie <<Matrix>>, prise S-védo et télécommande programmable. Boîtier profilé de 21,5 po.

2999<sup>99</sup>

KP46S17

Si vous cherchez un écran encore plus grand, optez pour le téléviseur Videoscope 53 po de Sony. KP53S17 3499.99

ÉCRAN EN PRIME!

Avec tout achat d'un téléviseur Videoscope sélectionné à grand écran de 41 po, 46 po ou 53 po avant le 31 juillet 1996, vous recevrez en PRIME un écran protecteur aux contrastes élevés. Valeur régulière au détail allant jusqu'à 269.99.

Maison Sony

On vous en mettra plein la vue!

Pointe-Claire: 940, boul. St-Jean, 694-2727 • LaSalle: 7163, boul. Newman, 366-7669  
St-Léonard: 6400, rue Jean Talon est, 899-7669 • Brossard: 5840, boul. Taschereau, 656-1020  
Laval: 2200, boul. Le Corbusier, 973-7669 • Rosemère: Centre Quatre Coins, 217, boul. Labelle, 979-7669  
Trois Rivières: 3500, boul. des Forges, 693-7669 • Sherbrooke: 2005, rue King ouest, 346-7669  
Ottawa: Centre Rideau, (613)569-7669

# Poursuites contre 21 entreprises pour piratage de logiciels

ANDRÉ BÉLANGER

La Software Publishers Association (SPA) a lancé un message clair hier à l'intention des entreprises qui font du piratage de logiciels, en intentant des poursuites contre 21 entreprises canadiennes, dont deux québécoises, qui louent des logiciels.

Les poursuites devant les tribunaux civils ont été déposées contre Info Logique, de Verdun au Québec, The Software Library et The Computer Software Library en Ontario, ainsi que 18 franchisés Microplay dans cinq villes canadiennes, dont Montréal.

Selon la SPA, ces entreprises permettaient à des clients de louer des logiciels à un prix dérisoire et de les rapporter après quelques

jours d'utilisation, une pratique interdite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994 en vertu de la Loi sur le droit d'auteur. Quelques entreprises vendaient aussi des logiciels contrefaits à leurs clients.

« Il n'y a rien de plus facile que de copier un logiciel, dit le président de la SPA, Ken Wasch. Les entreprises et le public paient le plein prix quand elles achètent de l'équipement. Pourquoi devrait-il en être autrement quand il s'agit de logiciels ? »

C'est la deuxième fois que la SPA, qui regroupe 1200 membres, pour la plupart des entreprises américaines, sévit contre les locuteurs de logiciels. L'an dernier, cinq commerçants, dont le magasin Crazy Irving de Montréal, avaient été poursuivis par l'Association. Quatre causes ont été réglées à l'amiable pour un montant qui n'a pas été rendu public, tandis que la cinquième traîne encore devant les tribunaux.

Les poursuites cette année ont

été intentées au nom de neuf fabricants de logiciels : Adobe Systems, Broderbund Software, Corel Corporation, ID Software, Intuit, LucasArts, Papyrus Design Group, Raven Software et Symantec.

Le piratage de logiciels dans les grandes entreprises a connu une baisse significative depuis trois ans, en particulier au Canada, qui détient le meilleur score de la planète, fait remarquer M. Wasch : « 80 à 90 % des grandes entreprises paient les copies de logiciels qu'elles utilisent », dit-il, une performance attribuable aux campagnes de sensibilisation réalisées depuis quelques années et aux 1200 poursuites gagnées par l'association. La SPA ne possède aucun chiffre en ce qui concerne les PME.

Le développement d'Internet risque pourtant de lui compliquer la tâche. « Si quelqu'un décide de distribuer illégalement des logiciels à partir d'un pays d'Afrique ou d'Asie, on peut difficilement intervenir », admet M. Wasch.

# Des employés de l'infirmierie des Soeurs de Sainte-Croix implorant... saint Joseph

Ils sont en lock-out depuis le 26 avril

ANNE-MARIE LABBÉ

Une quarantaine d'employés syndiqués de l'infirmierie des Soeurs de Sainte-Croix ont manifesté hier devant la statue de saint Joseph de l'oratoire du mont Royal pour tenter d'implorer les bonnes grâces du patron des travailleurs en vue de faire connaître le conflit entourant le renouvellement de leur convention collective.

Depuis le décret du lock-out le 26 avril, ce sont des religieuses et des bénévoles qui assurent à tour de rôle les soins aux quelque 250 soeurs âgées et malades qui logent au pavillon Saint-Joseph, où est établie l'infirmierie.

Le directeur de l'institution, Gérard Pelletier, a indiqué qu'il était « utopique de penser que la manifestation viendrait ajouter quelque chose à la situation dé-

plorante qui prévaut actuellement ».

« Les revendications syndicales concernent essentiellement l'assurance-salaire, l'ancienneté, les contrats à forfait et la clause de reconduction de la convention collective », précise Aline Migliozi, présidente du syndicat (FASCSN).

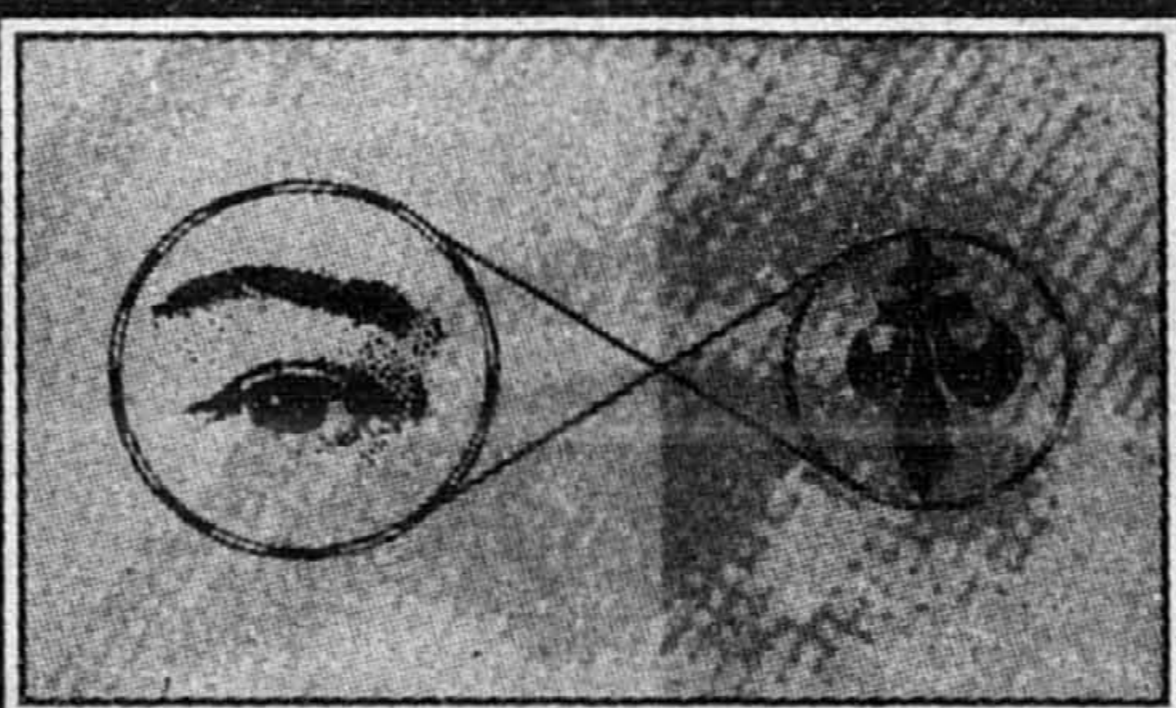
Une demande a été envoyée hier matin par la partie syndicale à la supérieure des Soeurs de Sainte-Croix, Liette Finerty, afin que cette dernière, qui s'est tenue à l'écart de la table des négociations jusqu'à présent, intervienne personnellement dans le conflit.

Les deux parties soulignent qu'elles gardent espoir que le conflit se règle le plus tôt possible.

## CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

### La Presse

Le quotidien des festivals d'été de Montréal vous invite à saisir sur le vif le Québec d'aujourd'hui, ses paysages et ses gens dans la vie de tous les jours.



un album de famille



Vous pourriez être parmi les 23 gagnants qui se partageront une bourse totale de 75 000 \$, dont le prix spécial La Presse pour la meilleure photo d'un festival de Montréal. Le gagnant recevra 3 000 \$ en comptant de La Presse et 1 500 \$ en matériel photographique de Minolta.

Date limite pour participer au concours : le 11 octobre 1996 à 17 h

Les noms des gagnants seront dévoilés le 8 novembre 1996.



Pour plus de renseignements, contactez-nous : téléphone : (514) 985-6133, email: [rquebec@videotron.net](mailto:rquebec@videotron.net) ou visitez notre site Internet: <http://regardsduquebec.videotron.net>

Vous pouvez présenter autant de photos que vous le désirez, aussi bien en couleurs qu'en noir et blanc. Il n'y a ni frais d'inscription, ni obligation d'achat.



Logos: TCF, SITQ, Dataschrome, CORLAB, IVANHOE, Gouvernement du Québec, Patrimoine canadien, Canada Heritage, MINOLTA, Videotron.

Regards du Québec est une production de Projets photographiques urbains, commanditée par Minolta en association avec La Presse, Le Soleil, The Gazette et Videotron; avec la collaboration de Corlab, Dataschrome, Ivanhoe, Lithographie B-H, Les Papiers Graphiques Rolland, SITQ Immobilier, Taxi L'agence, et le YMCA de Montréal; avec l'aide généreuse de Patrimoine canadien et de Immigration Québec; et avec la participation spéciale du projet Reflets du Patrimoine de la Fondation CRB.

une présentation de télé média dans le cadre de son 25<sup>e</sup> anniversaire

### Maison d'hébergement pour jeunes femmes en difficulté

10249, Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2C 2T8  
Tél.: (514) 383-2335 Fax: (514) 383-8568

### Hôtel Le Chantecler, pour profiter de l'été sans vous faire plumer!

Forfaits à partir de 66\$ - Gîte et Bon Pain

Profitez pleinement de l'été avec nos forfaits-plein air (golf, équitation, véhicules de vitesse ou initiation au golf), notre nouveau forfait-mono-parental, notre fameux forfait-Chantecler ou nos forfaits-théâtre.

Découvrez notre nouveau « Gîte et Bon Pain » intime et chaleureux, aménagé dans l'Auberge originale datant de 1938, incluant le petit déjeuner continental servi dans un salon de lecture. À partir de 85 \$ par chambre, par nuit, occupation simple ou double.

\*Forfait coucher-théâtre: prix par personne, par nuit, en occupation double dans notre nouvelle section « Gîte et Bon Pain » et l'accès à plusieurs activités extérieures. Taxes en sus. Cette offre est valide jusqu'au 20 octobre 1996.

Pour des renseignements sur tous les forfaits ou pour réserver, composez le **1 800 363-2420**

Hôtel Le Chantecler, 1474, Chemin Chantecler, Ste-Adèle (Québec)

### Courrier du Cœur

#### Allez, servez-vous de desserts cœur-santé!

Délicieux, juteux et savoureux, les fruits frais sont de retour partout : des supermarchés, jusqu'aux kiosques le long de la route des vacances ! Et leur retour annonce le début de la période de l'année où l'on n'a plus à se priver de dessert... Ce mois-ci, donc, le Bureau d'information Becel sur la santé cardiaque répond à vos questions afin de vous permettre de préparer, servir et savourer les desserts cœur-santé de l'été.

Q : Comme les journées allongent et se réchauffent, l'enfant en moi rêve subitement de cornets de savoureuse crème glacée et autres douceurs. Comment puis-je assouvir mes envies de délices glacés sans perdre de vue mon objectif d'une alimentation saine et cœur-santé ?

R. : Cet été, vous pourriez aisément satisfaire votre fringale de douceurs glacées en préférant un onctueux sorbet aux fruits ou une glace faite de vrais jus de fruits au lieu de la crème glacée. Mieux encore, joignez l'utile au très agréable en planifiant une sortie pour cueillir vous-mêmes vos fruits et récompensez-vous en vous offrant ensuite une coupe glacée aux fruits frais et au yogourt glacé à faible teneur en gras.

Q : Avez-vous de nouvelles idées pour la préparation et la présentation des fruits saisonniers ? Le choix est tellement vaste et j'aimerais en profiter pleinement chez moi.

R. : Une des façons les plus spectaculaires de présenter les baies et les melons de juillet est la brochette de fruits. D'ailleurs,

voici deux recettes aussi rapides qu'exquises de kebabs de fruits : coupez en cubes quelques uns de vos fruits préférés et embrochez-les. Faites-les griller quelques minutes à feu doux sur le barbecue, badigeonnez-les de miel liquide et servez immédiatement. Ou encore, placez des cubes de cantaloup, de melon miel et de melon d'eau dans un contenant hermétique et peu profond. Arrosez de cuillerées à table de jus d'orange frais et saupoudrez de cuillerées à thé de menthe fraîche émincée. Laissez macérer quelques heures au frigo et voilà ! Deux recettes aussi simples que savoureuses !

Q : Depuis des années, on me dit que pour conserver silhouette et santé il vaut mieux éviter les desserts. Mais j'adore les desserts ! Faut-il vraiment s'en priver ?

R. : « Pas de dessert ! » n'est écrit nulle part dans Le guide alimentaire canadien pour manger sainement. Le secret d'une bonne alimentation cœur-santé réside dans la variété de vos aliments, et surtout dans les grains, les fruits et les légumes. Essayez, donc, d'élaborer vos desserts en favorisant plus les grains que les fromages, les crèmes et les aliments à haute teneur en gras ou les aliments transformés. Les fruits ont l'avantage remarquable d'être sucrés, faibles en calories tout en étant une bonne source de fibres, de vitamines et de minéraux.

Veillez faire parvenir vos questions au : Bureau d'information Becel sur la santé cardiaque C.P. 9597, 661, avenue Millidge Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4M7

BECEL D'INFORMATION SUR LA SANTÉ CARDIAQUE

### URGENCE SANTÉ

MONTREAL 1976 - ATLANTA 1996

#### ENVOYEZ UN MESSAGE D'ENCOURAGEMENT AUX ATHLÈTES OLYMPIQUES QUI NOUS REPRÉSENTERONT À ATLANTA!

Des cyclistes amateurs, employés de différents services d'urgence de la région de Montréal, se chargeront de leur remettre au terme d'une randonnée de 2 000 km, du 19 au 22 juillet 1996.

Accompagnez votre message d'un don de 5 \$ ou plus. Les profits de l'événement seront versés à la Fondation des maladies du cœur du Québec qui finance la recherche sur les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux.

CI-JOINT MON DON DE 5 \$.

Carte de crédit :  VISA No. : \_\_\_\_\_  
 Mastercard Date d'exp. : \_\_\_\_\_  
 Chèque Signature : \_\_\_\_\_  
# Tél. : \_\_\_\_\_

Message : \_\_\_\_\_

Les chèques doivent être libellés et les messages envoyés à : Fondation des maladies du cœur du Québec 440, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1110 Montréal (Québec) H2Z 1V7 Téléphone : (514) 871-0133 Télécopieur : (514) 871-8705

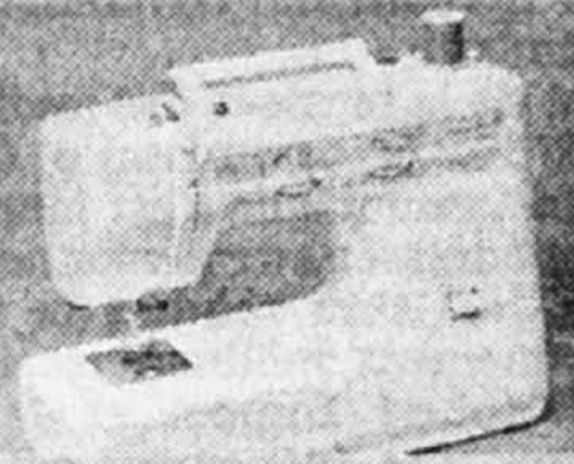
Logos: Canada, MIX 36, La Presse, CITE 107.5 FM, KAYCAN LTD, ERICSSON, Versailles, McDonald's.

# Attendez-vous à plus de Sears...

## Centre **SEARS** **Multimarques**<sup>MC</sup>

**offre bien plus que des grandes marques.**  
**À vous de le découvrir dès aujourd'hui!**  
**TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS SONT EN SOLDE**

**TOUS les Kenmore<sup>TM</sup> sont en solde**



**Rabais 170\$**

**MACHINE À COUDRE 24 POINTS**  
 Avec points intégrés.  
 Sears ord. 569,99 Ch. **399<sup>99</sup>**  
 N° 81524

**Kenmore**

**TOUS les Amana<sup>TM</sup> sont en solde**



**Rabais 50\$**

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE À FOUR AUTONETTOYANT**  
 Avec dessus basculant.  
 Ord. 979,99 Ch. **929<sup>99</sup>**  
 N° 26511

**Amana**

**TOUS les KitchenAid<sup>TM</sup> sont en solde**



**Prime... À L'ACHAT**

**D'UN RÉFRIGÉRATEUR, RECEVEZ UN APPAREIL À GLAÇONS INSTALLÉ SANS FRAIS**  
 Modèle 19.8 pi. cu. avec congélateur au haut.  
 N° 87022  
 Marque déposée de KitchenAid.

**KitchenAid**

**TOUS les Kenmore<sup>TM</sup> sont en solde**

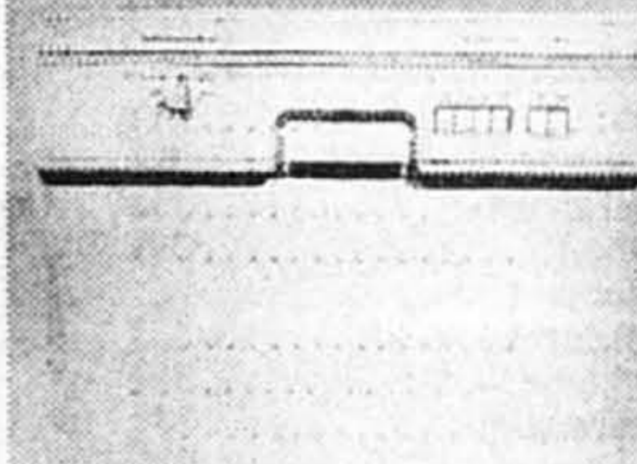


**Rabais 110\$**

**DUO POUR LA LESSIVE**  
 Lavuse. Ord. 659,99 Ch. **599<sup>99</sup>**  
 Sécheuse. Ord. 469,99 Ch. **419<sup>99</sup>**  
 N° 45481/87481

**Kenmore**

**TOUS les KitchenAid<sup>TM</sup> sont en solde**



**Rabais 110\$**

**LAVE-VAISSELLE 24" À ENCASTRER<sup>11</sup>**  
 Modèle à 4 cycles.  
 N° 94032

<sup>11</sup>Frais supplémentaires pour l'installation. Renseignez-vous en magasin au sujet de notre installation garantie.

**KitchenAid**

**TOUS les EUREKA<sup>TM</sup> sont en solde**



**Rabais 30\$**

**ASPIRATEUR VERTICAL «QUIET KLEEN»**  
 Avec moteur 12 A.  
 Sears ord. 329,99 Ch. **299<sup>99</sup>**  
 N° 30576

**EUREKA**

**Rien que 649<sup>99</sup>**  
**TÉLÉCOULEUR 27"**



Avec son surround devant.  
 N° 14386

# CHEZ SEARS,

**Rien que 399<sup>99</sup>**  
**CHAÎNE COMPACTE AVEC PUISSANCE TOTALE DE 40 WATTS**



Avec lecteur et magnéto-cassette.  
 N° 28617

# PAS DE PAIEMENT AVANT 1 AN\*

**AVEC LA CARTE SEARS, SUR TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS, APPAREILS ÉLECTRONIQUES, MACHINES À COUDRE ET ASPIRATEURS†.**

\*Pas de paiement avant juillet 1997, avec la carte Sears, sur approbation de votre crédit, pour achat de gros appareils ménagers, d'appareils électroniques, machines à coudre et aspirateurs†.

35\$ de frais de paiements différés. Cette offre est en vigueur jusqu'au mercredi 31 juillet 1996.

Les articles soldés des Centres de liquidation et les achats sur catalogue ne sont pas inclus. Renseignez-vous. †Sauf les aspirateurs avalo-tout du rayon quincaillerie.

## DES MARQUES DE CHOIX... À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE<sup>MC</sup>

### Parité des prix garantie

Au Centre Multimarques<sup>MC</sup> Sears, nous alignerons nos prix sur les prix annoncés de tout concurrent pour chaque produit de marque identique que nous vendons. Il vous suffit d'apporter l'annonce en cours du concurrent à notre magasin, moins de 30 jours après la date d'achat, et Sears honorera sa garantie. Il y a des restrictions. Renseignez-vous au magasin.

### Satisfaction garantie

Aucune excuse ou hésitation... nous garantissons que vous serez totalement satisfaits. **Le service est très important!** Que la garantie du produit soit expirée ou non, le service après vente de Sears demeure assuré dans tout le pays.

**Centre SEARS Multimarques<sup>MC</sup>**

# ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 14 JUILLET 1996, dans la limite des stocks disponibles.

**SEARS**

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

## Michel Chrétien sollicite sa libération

Presse Canadienne  
PRINCE ALBERT, Saskatchewan

Michel Chrétien, fils adoptif du premier ministre canadien, a formulé hier une demande de libération conditionnelle, cherchant à quitter la prison où il purge une peine de trois ans après avoir été reconnu coupable d'agression sexuelle.

Sa demande a été prise en délibéré. Michel Chrétien est détenu au pénitencier Riverbend, à Prin-

ce Albert, en Saskatchewan. Il avait d'abord purgé une partie de sa sentence dans une prison de Yellowknife.

Il avait été reconnu coupable d'agression sexuelle en juin 1992. Mais il n'a été emprisonné qu'en février 1995 après que la Cour d'appel l'eut débouté.

La victime avait témoigné qu'il l'avait attachée et sodomisée de force dans son appartement de Montréal. Chrétien avait à l'époque 21 ans.



Cet amateur de surf a décidé hier de défier l'ouragan Bertha sur une plage de Jacksonville, en Floride, où les vents marquaient 165 km/h.

## Un incident trouble l'enquête sur la mort du policier Dupont

Presse Canadienne  
TROIS-RIVIÈRES

Les audiences de la commission d'enquête Lacerte-Lamontagne sur la mort du policier Louis-Georges Dupont, à Trois-Rivières, ont été suspendues pendant une bonne partie de la journée, hier, à la suite d'une altercation entre Robert Dupont, le fils de Louis-Georges Dupont, et Jacques Gendron, l'ancien partenaire d'affaires du policier.

Vers 9 h, soit quelques minutes avant le début des audiences, Robert Dupont aurait bousculé Jacques Gendron dans le bureau de la commission d'enquête. Personne n'a toutefois été témoin de cet incident. M. Gendron, qui s'appretait justement à témoigner, aurait alors éclaté en sanglots.

Le sexagénaire a par la suite été conduit au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières par deux enquêteurs de la commission d'enquête. Il y a rencontré un médecin, le docteur Pierre Martin. Ce dernier a fait parvenir à la commission un certificat attestant que M. Gendron serait inapte à témoigner jusqu'à preuve du contraire. M. Gendron n'aurait subi aucune blessure physique. Il souffrirait davantage d'un choc émotif.

Lors de la reprises des audiences à 14 h 30, la commissaire Céline Lacerte-Lamontagne s'est immédiatement adressée aux personnes présentes. « Il s'est produit ce matin un événement malheureux impliquant Robert Dupont et Jacques Gendron. Cet événement est venu perturber la bonne marche de l'enquête, a nécessité l'hospitalisation de M. Gendron et obligé la commission à suspendre ses audiences », a-t-elle tout d'abord déclaré.

Elle par la suite rappelé qu'à titre de commissaire chargée de presider une enquête publique, elle bénéficie de tous les pouvoirs, dont celui d'exclure de la salle des participants ou des témoins qui perturberaient le bon déroulement des audiences.

Plus tard, Robert Dupont a commenté cet incident en disant que Jacques Gendron se trouvait à la mauvaise place au mauvais moment. Déjà choqué par les événements des derniers jours (il reproche à la commission d'avoir appelé à la barre des témoins Me Jean Méthot à la dernière minute, de ne pas lui avoir permis de dire tout ce qu'il savait et de s'écarter du vrai débat), Robert Dupont est allé rencontrer Me Gilles Paquette hier matin pour une histoire de stationnement. En sortant du bureau, il a vu M. Gendron qui était assis sur une chaise.

C'est à ce moment qu'il lui aurait « seulement accoté son pied sur l'épaule », lui « conseillant » du même coup de témoigner correctement. « Mais il n'est même pas tombé par terre », a précisé M. Dupont. En fin d'après-midi hier, aucune plainte n'avait été logée contre Robert Dupont par Jacques Gendron.

En raison de ce changement à l'horaire, la commission a rejoint à la dernière minute deux témoins. Dans un premier temps, le sténographe Jules Héon a indiqué qu'il avait pris les notes sténographiques lors l'enquête du coroner sur la mort du policier Dupont. Il détient d'ailleurs un livre pour le prouver. Car il y a noté toutes les causes auxquelles il a participé à titre de sténographe. Mais ses notes sténographiques ont été remises à la Ville tout de suite après l'enquête du coroner, en décembre 1969.

M. Héon garde peu de souvenirs de cette enquête. Il a d'ailleurs avoué s'en être rappelé tout récemment, lorsqu'il a retrouvé son livre dans son garage. « Dans ma tête, c'était un suicide. C'est pourquoi j'ai tout oublié de cette enquête », a-t-il commenté.

### EN BREF

#### Plaidoyer de culpabilité

■ Pour avoir payé deux individus afin qu'ils allument un incendie qui a failli détruire une partie du centre-ville de Saint-Jérôme, le 13 janvier dernier, Gilbert Marier a été condamné à six ans et demi de prison par le juge Valmont Beaulieu, de la Cour du Québec. Marier, 22 ans, a décidé d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité entre la fin de son enquête préliminaire et le début de son procès. Le procureur de la Couronne, Danielle Miron, a démontré que Marier a volé 25 livres de haschisch dans un restaurant. Pour camoufler son vol, il a ensuite offert 1000 \$ à deux individus pour qu'ils allument l'incendie. Tous deux ont été arrêtés par la suite.

8 7 5 - B E L L

Le service

# InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT\* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone™.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

\* Dans la zone d'appel locale seulement.

<b>Nouvelles en bref</b>	
La Une: .....	110
Nouvelles locales: .....	120
Nouvelles sportives: .....	130
Nouvelles économiques: .....	140
Nouvelles nationales et internationales: .....	150
Arts et spectacles: .....	160
En primeur: .....	170
<b>Éditoriaux</b> .....	
Question du jour .....	210
Question sportive du jour .....	230
<b>Commentaires aux chroniqueurs de La Presse</b>	
Claude Piché: .....	241
Réjean Tremblay: .....	242
Pierre Foglia: .....	243
<b>Info-Affaires™ Bell</b>	
À surveiller cette semaine: .....	
Nouveaux médias, nouvelles technologies: .....	311
Causeries et conférences d'affaires: .....	331
Perfectionnement en gestion: .....	341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: .....	351
Production, qualité et environnement: .....	361
Ressources humaines et formation: .....	371
Informatique: .....	381
<b>Résultats de la loterie</b>	
6/49: .....	411
Lotto Super 7: .....	412
Select 42: .....	413
Banco: .....	414
La Quotidienne: .....	415
<b>Bulletins météorologiques d'Environnement Canada</b>	
Région de Montréal: .....	421
Prévisions à long terme (Montréal): .....	422
Estrie, Québec, Laurentides: .....	423
Villes canadiennes: .....	424
Villes américaines: .....	425
Plaisanciers (Montréal): .....	426
<b>Produits et services de Bell</b> .....	
Téléconférence et vidéoconférence: .....	530
<b>Services de La Presse</b>	
Service des abonnements: .....	610
Annonces classées: .....	620
Publicité: .....	630
Rédaction: .....	640
Information sur les concours: .....	650
Renseignements généraux: .....	660
<b>INFO-ARTS Bell</b>	
À surveiller cette semaine: .....	
Danse: .....	710
Musique et art lyrique: .....	720
Théâtre: .....	730
Variétés et humour: .....	740
Expositions et musées: .....	750
Service personnalisé (accès direct): .....	760
Service personnalisé (accès direct): .....	770

## La grande Bertha menace les É.-U.

d'après AFP, AP et PC  
MIAMI

Les autorités américaines ont ordonné hier l'évacuation de près d'un million de personnes des zones côtières du sud-est des États-Unis et de la Floride menacées par l'ouragan Bertha.

L'ouragan s'est rapproché de la côte avec ses vents de 170 km/h et sans aucun indice qu'il allait virer vers le nord, tel qu'espéré.

Des vents de 65 km/h devaient toucher la Floride la nuit dernière, avant d'atteindre 120 km/h tôt ce matin. L'arrivée de la tempête est prévue pour ce soir en Caroline du Sud. Les météorologues avaient d'abord prévu que Bertha ne toucherait pas les États-Unis, mais ces prévisions ont été modifiées alors que l'ouragan se rapprochait après avoir balayé les Bahamas. Dans cet archipel, les palmiers avaient été courbés jusqu'au sol et les toitures soufflées.

Une alerte météorologique à l'ouragan, le premier important de la saison dans la région, a été lancée en Floride, en Géorgie, en Caroline du Sud et du Nord, en Virginie. Il pourrait aussi s'étendre au Maryland.

Le président Bill Clinton, qui se trouvait hier en Caroline du Nord, a annulé un voyage qu'il devait effectuer hier soir et aujourd'hui en Floride.

L'ouragan Bertha, qui est déjà passé, en faisant beaucoup de dommages, sur Porto Rico, les Bahamas, les îles de Saint-Barthélemy (France) et de Saint-Martin (Pays-Bas), a fait au moins sept morts, dont un aux États-Unis, quelques heures avant l'arrivée prévue de l'ouragan sur les côtes. Les victimes sont deux surfers qui ont tenu à braver les déferlantes, deux hommes tués dans des accidents de la route liés au cyclone, un Français électrocuté alors qu'il réparait un câble électrique, une Française qui s'est probablement noyée après être tombée d'un voilier et un homme de 28 ans entraîné à la mer alors qu'il se bai-

gnait sur une plage de Jacksonville, en Floride.

Avant de s'éloigner des Antilles, la tempête a soufflé sur les îles Turks et Caïques puis a viré en direction du nord-ouest à travers les Bahamas. Au large de Porto Rico, les gardes-côtes américains poursuivaient leurs recherches pour retrouver un bateau vénézuélien en difficulté avec 42 personnes à bord et dont on restait sans nouvelles.

L'ordre d'évacuation en Floride concerne les résidents de la ligne côtière allant du comté de Broward, au nord de Miami, jusqu'à la frontière de la Géorgie, a précisé Mike Rucker, directeur des services de secours de Floride.

Au centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral, la NASA a fait évacuer mercredi matin son personnel et demandé aux employés de rentrer chez eux pour des raisons de sécurité, a annoncé l'agence spatiale américaine.

La navette spatiale Atlantis, déjà positionnée sur son aire de lancement pour son décollage le 31 juillet, devait être ramenée d'urgence à l'abri à l'intérieur du bâtiment d'assemblage du véhicule, une gigantesque bâtisse de béton.

Le centre météorologique a demandé aux résidents des États concernés de se préparer au passage de l'ouragan. Dans le sud de la Floride, la population, qui se souvient de l'ouragan Andrew de 1992, a stocké des vivres. Des clients ont vidé les supermarchés de leur eau en bouteille, de leurs jus de fruit, de leurs bougies, de leur papier-toilette et de leurs aliments pour animaux.

En Caroline du Nord, les autorités ont ordonné l'évacuation d'un ensemble d'îles côtières. « Si Bertha devait passer par ici, nous voulons que le maximum de gens soient en dehors de cette zone », a expliqué Tom Ditt, de l'agence de gestion des secours de Caroline du Nord.

En Virginie, entre 25 et 30 navires appartenant à la Flotte atlantique et stationnés sur la base navale de Norfolk ont pris la mer, à titre de précaution, pour s'éloigner de la trajectoire supposée de l'ouragan, a dit un porte-parole du Pentagone.

# COMPUCENTRE® l'expert IBM

## Nous vous offrons les MEILLEURS PRODUITS... aux MEILLEURS PRIX

**MEILLEUR PRIX GARANTI**  
**COMPUCENTRE**

Si vous achetez un produit chez Compucentre et trouvez le même appareil annoncé à un prix inférieur par un compétiteur local, nous vous rembourserons la différence.

**Partenaire commercial**

Détaillant

**Comprend :**  
**Moniteur 14 po de IBM**  
(valeur au détail de 469 \$)  
**+ Lotus SmartSuite**  
(valeur au détail de 549 \$)

**Idéal pour la maison ou le travail**  
**Prêt pour Internet**

**Système multimédia Aptiva de IBM**

- Conception mini-tour pour évolutivité maximale
- Processeur Pentium à 100 MHz
- Disque dur de 1,6 Go - RAM de 8 Mo
- VRAM de 1 Mo avec vidéo plein écran MPEG
- Lecteur de CD-ROM 4X
- Haut-parleurs 30 watts pour du son Theatre Sound de qualité
- Modem/télécopieur/répondeur 28,8 Kops, idéal pour les communications sur Internet
- Mains libres avec fonction de télé-réponse
- Navigation vocale pour faciliter l'utilisation
- Windows 95 et Lotus SmartSuite (valeur de 549 \$) plus 30 autres logiciels de divertissement et de productivité.

Quantités limitées

Utilisez la carte et emportez-le avec vous dès aujourd'hui

# 259988

Système complet

132352

180 heures GRATUITES! sur Internet

**Garantie Échange Express de 3 ans**

**COMPUCENTRE® Le bon endroit**

<p><b>RÉGION DE MONTRÉAL</b></p> <p>Carrefour Laval Centre Fairview Centre Rockland Galerie d'Anjou Place Alexis-Nihon</p>	<p><b>RÉGION DE QUÉBEC</b></p> <p>Galerie de la Capitale Place Fleur de Lys Place Laurier</p>	<p><b>SHERBROOKE</b></p> <p>Carrefour de l'Estrie</p> <p><b>SOREL</b></p> <p>Promenades de Sorel</p>	<p><b>CHICOUTIMI</b></p> <p>Place du Royaume</p> <p><b>DRUMMONDVILLE</b></p> <p>Promenades Drummondville</p>
--	---	--	--

Au service des Canadiens depuis 1976

COMPUCENTRE est une marque de commerce enregistrée de Les Électroniques Marto Inc.

# Goineau-Bousquet coupe les prix à Laval.

## Les prix! Pas les ponts!

(Pour que tout le monde puisse en profiter!)

Plus que jamais,  
Goineau-Bousquet!

Prix en vigueur jusqu'au 20 juillet.



**goineau-bousquet**

CHEF DE FILE DE LA DÉCORATION-RÉNOVATION DEPUIS 65 ANS

164, boul. des Laurentides  
(entre boul. Cartier et de la Concorde)  
Pont-Viau - LAVAL  
667-9770

2121, boul. Curé Labelle  
(entre boul. St-Martin et l'autoroute 440)  
Chomedey - LAVAL  
682-9090



**TEINTURE OPAQUE D'EXTÉRIEUR**  
Couleur grise,  
#916610, 4 LITRES **5,99\$**  
prix rég. 18,99\$  
(056198130722)

20 LITRES **19,99\$**  
prix rég. 75,99\$  
(056198130715)



**POUBELLE RONDE**  
#2882-00, 77 L, de couleur verte  
**7,49\$** prix Goineau-Bousquet  
**-1,50\$** de rabais par la poste  
**5,99\$** prix après remise  
(071691833659)



**TEINTURE POUR BÉTON  
ET BRIQUE\***  
Série #589, 3,80 L  
choix de couleurs en magasin  
prix rég. 34,99\$  
(77392195012x) **3,99\$**  
\*Les quantités sont limitées



**TAPIS GAZON**  
6' ou 12', vert  
prix rég. 3,99\$/vg ca  
(770598008138) **2,49\$ /vg ca**



**CHLORE HTH 11,4 KG**  
Granules, pour une eau claire  
dans votre piscine  
prix rég. 47,99\$  
(073187801692) **39,99\$**



**ALGICIDE 5%**  
4 litres, aide à contrôler les algues  
dans votre piscine et la garde propre  
prix rég. 3,69\$  
(773818010041) **2,99\$**



**CLÔTURE EN BOIS TRAITÉ**  
Facile à assembler  
5' X 8' (17mcx 1" X 6" X 5' + 2  
mcx 2" X 4" X 6')  
(777072088754) **29,99\$**



**TREILLIS EN BOIS TRAITÉ**  
4' X 8' vert  
prix rég. 6,99\$  
(725668480116) **5,49\$**



**PROTECTEUR DE PAVAGE  
GOINEAU-BOUSQUET**  
Noir, 17 litres  
prix rég. 10,99\$  
(777072074771) **7,44\$**



**CLÔTURE RECOUVERTE DE  
VINYLE 4' X 50'**  
#11/8-18, de couleur verte  
prix rég. 59,99\$  
(775651421145) **54,99\$**

# La prison demandée pour un préposé de St-Charles-Borromée

MARC THIBODEAU

James Mark Gilker, un individu de 23 ans reconnu coupable en janvier d'avoir agressé sexuellement une jeune femme souffrant d'ataxie à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, où il était préposé aux bénéficiaires, connaîtra sa sentence demain.

Le juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec, a en effet retenu cette date hier de concert avec les avocats de la Couronne et de la défense, après que ces derniers eurent livré leurs plaidoiries sur sentence

relativement au crime commis par Gilker, qui s'expose à une peine d'emprisonnement maximale de 10 ans.

Selon la version donnée par la victime lors du procès, Gilker est entré dans sa chambre à l'hôpital le 13 août 1994. Il devait alors mettre une main sur la poitrine de la femme de 35 ans et l'embrasser sur la bouche alors qu'il la déposait dans sa chaise roulante.

Lors d'une visite subséquente, la même journée, il aurait baissé son pantalon et exposé son pénis en

contraignant, à deux reprises, la victime — qui ne peut pratiquement ni bouger ni marcher — à mettre sa main dessus. Il lui aurait ensuite demandé de le « goûter un peu » en poussant la tête de la femme dans la direction de son sexe, qu'elle n'a cependant pas touché. Gilker aurait ensuite posé sa main sur la poitrine de la victime avant de lui serrer les parties génitales.

Après son départ, la femme apeurée a fini par confier ses déboires à une autre employée de l'institution qui a alerté ses supé-

rieurs avant que la police ne soit finalement appelée sur les lieux.

Le substitut du Procureur général au dossier, Lyne Décarie, a demandé hier, sans suggérer de durée, qu'une peine d'emprisonnement soit retenue pour Gilker, en rappelant que ce dernier a toujours refusé de reconnaître sa culpabilité et pouvait difficilement être réhabilité. L'avocate a indiqué par ailleurs que le « bris du lien de confiance » caractéristique de cette agression constituait un important facteur aggravant.

Du côté de la défense, Me Nicole Languerand a plaidé pour une peine d'emprisonnement d'un an, en disant notamment que l'acte reproché à Gilker comportait un niveau de violence « minime », n'ayant pas occasionné de lésions corporelles.

Elle a précisé que son client, renvoyé de Saint-Charles-Borromée, ne comptait aucun antécédent judiciaire et réorientait actuellement sa carrière professionnelle, ce qui minimise les risques de récidive.

## Femme de 24 ans accusée de quadruple tentative de meurtre

MARC THIBODEAU

Samar Hussein, une femme de 24 ans accusée d'avoir voulu tuer une mère et ses deux enfants, mardi, au volant de sa voiture, a comparu en pleurs hier après-midi au palais de justice de Montréal. La date du début de son procès devant jury a été fixée au 6 septembre.

En attendant la suite du processus judiciaire, Samar Hussein, dont l'avocat a accepté de renoncer à l'étape de l'enquête préliminaire, a été mise en liberté sous condition, notamment de ne pas communiquer avec les victimes et les témoins impliqués dans cette affaire.

Elle est accusée de tentative de meurtre et de voies de fait contre les trois personnes précitées et contre une autre femme qui accompagnait le trio. Selon la police, le geste s'expliquerait par la jalousie, puisqu'Hussein aurait entretenu une relation avec l'époux de la mère de famille touchée.

Les quatre victimes traversaient mardi le boulevard Côte-Vertu, non loin de la rue Grimard, vers 16 h 50, lorsqu'une Ford Probe rouge les a frôlées avant de faire demi-tour et de se relancer dans leur direction.

La mère, son amie ainsi que le plus vieux des garçons, âgé de sept ans, ont été quittes pour quelques ecchymoses, mais le plus jeune, âgé de deux ans, a dû être hospitalisé à l'hôpital Sainte-Justine. On ne craint pas pour sa vie.

L'accusée a été arrêtée à son domicile quelques heures plus tard, après que des agents en civil présents par hasard sur les lieux du drame eurent relevés le numéro d'immatriculation du véhicule en fuite.

## Un trafiquant de drogue enterré dans un champ de marijuana

CHARLES GRANDMONT

Le cadavre d'un individu condamné notamment pour trafic de drogue a été retrouvé lundi soir enterré parmi des plants de pot dans un terrain boisé de Carignan, sur la rive sud de Montréal.

Stéphane Boire, 25 ans, aurait pu être enterré à cet endroit il y a plus de neuf mois, victime probablement d'un règlement de comptes. L'autopsie pratiquée hier a révélé que l'individu avait été abattu de plusieurs projectiles d'arme à feu.


L'agent François Doré, porte-parole de la Sûreté du Québec, a souligné que le jeune homme trempait dans le milieu des motards. « Tout indique un règlement de comptes », a-t-il avancé.

Stéphane Boire avait un passé criminel très chargé. Ses premières frasques remontent à l'âge de 15 ans et, au fil des ans, son dossier s'est alourdi de condamnations pour vols, possession d'arme, recel, voies de fait, ainsi que possession et trafic de stupéfiants.

La police municipale de Carignan avait été informée il y a deux semaines par un citoyen de la région de la présence de plants de cannabis et d'un carré de terre fraîchement remuée dans ce champ boisé. Deux policiers se sont rendus sur place et ont découvert les plants, sans être capables de localiser la fosse en raison de l'obscurité et de la densité de la végétation. Ils n'ont pas tenté par la suite de trouver la fosse.

Voulant en avoir le cœur net, le citoyen qui avait signalé les plants et la fosse aux policiers est retourné sur les lieux lundi et, après quelques coups de pelle, une forte odeur lui est montée au nez. Il n'a pas osé poursuivre plus loin et a alerté directement la Sûreté du Québec, qui a exhumé le corps vers 19 h le même jour.

DÉCORATION • MATELAS • LITERIE • SALLE DE BAIN • ARTICLES MAISON



**TOUT POUR LA MAISON**  
**TOUS LES PRIX GARANTIS LES PLUS BAS**  
**TOUS LES JOURS TOUTE L'ANNÉE**

PORCELAINES • CRISTAL • CADEAUX ET PLUS!

QUAND IL S'AGIT DE LA MAISON, POURQUOI MAGASINER AILLEURS?

# Célébration

GRANDE OUVERTURE





**LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON**  
**LINEN CHEST**

341-7810 Centre Rockland  
 282-9525 Les Promenades de la Cathédrale  
 681-9090 Les Galeries Laval  
 Nouveau! 671-2202 Place Portobello, Brossard

**NOS PRIX SONT IMBATTABLES**  
**COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU**

Dan River SIMMONS *Faldercast* RETRONEU STEVENS CANNON  
 Sealy Posturepedic **diaco** Royal Doulton *Noritake* Wamsutta  
**Levolor** **lawrence** Villeroy & Boch Springmaid HunterDouglas **MARTEX**  
 Wedgwood REYMAN BRAUN